

Défense de la langue française



N° 247

janvier - février - mars 2013

Du président

- 2 La voix dans tous ses états.
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 4 Au Cameroun.
6 Du Forum au Sommet.
Claire Goyer
9 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 12 Le français, langue européenne ?
Jacques Myard
13 L'anglais ne suffit plus.
Donald Lillistone

Le français en France Vocabulaire

- 17 L'Académie gardienne
de la langue.
18 Mots en péril.
Jean Tribouillard
19 Acceptions et mots nouveaux.
20 De dictionnaire en dictionnaire.
Jean Pruvost.
21 La crème de la crème.
Pierre Delaveau

- 23 Paresse.
Bernie de Tours
24 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
26 Campaniles et campanules.
28 De la passion à la patience.
Jacques Moulinier
30 Une disparition.
Michel Jordan

Style et grammaire

- 32 Épilogue.
Jacques Groleau
33 Liaisons dangereuses.
Jean-Pierre Colignon
34 Apostrophe.
Délégation du Cher
35 Au final.
Paule Piednoir
36 Les petits riens.
Douglas Broomer
37 Extrait de *La Lettre du CSA*.
38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
39 Le saviez-vous ?
Jean Tribouillard
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua

- 44 Triomphe de l'astronomie.
Bernard Leconte
45 Les transports en Carpette.
Marc Favre d'Échallens
46 Entente cordiale.
François-Xavier de Dietrich
48 Le français estropié.
49 À dicter.
50 L'écriture numérique.
Marthe Peyroux

Comprendre et agir

- 52 Formules d'antan.
Jean-Paul Clément
54 Mariage et « pariage ».
Christiane Bouch
55 Mots croisés de Melchior.
56 Tableau d'horreurs.
57 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
58 Rencontre.

Le français pour

- 60 Gil Kressmann.

Nouvelles publications

- 63 *Nicole Vallée*
Jacques Dhaussy

I à XIV Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr
Site : www.langue-francaise.org

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2013-1

Dépôt légal n° 8
CPPAP n° 0313 G 83143

La voix dans tous ses états

Nous extrayons de *Vous avez dit « classique » ?*^{*}, ouvrage lumineux de notre président, ce passage sur la voix.

Il y a la voix chantée, celle qui se délie si royalement de toute signification à transmettre, de toute confiance autre qu'elle-même, qui unit si intimement et si indistinctement le sens et le son, qu'elle nous émerveille et parvient à nous convaincre sans jamais nous dire exactement de quoi.

Il y a la voix parlée. Pauvre Cendrillon, prosaïque et rude au long de nos journées, simple servante de quelque chose qui n'est pas elle, et qu'elle transporte. Messagère. Fidèle, infidèle. Secrètement fidèle, puisqu'elle corrige, puisqu'elle colore, puisqu'elle parfume la sécheresse des mots en leur ajoutant l'amitié, la crainte, la tendresse, l'humour. La trace la plus fragile, la plus sensible, la plus éphémère, de l'homme. Une inflexion, et tout est changé. Un demi-ton, et voici l'amour, la passion ou la folie. Un petit espace non mesurable, voici la mort, ou l'ardeur, ou l'orgueil. Une hésitation entre deux syllabes : voici que ce que nous croyions vouloir dire n'est plus tout à fait ce que nous avons dit.

Il y a la voix de la poésie, où le sens et le son ne peuvent presque plus se détacher l'un de l'autre et qu'à mi-chemin de la musique, nous ne savons plus qui nous parle : elle porte son double fardeau sans savoir qu'il est double, et nous atteint traîtreusement par sa mélodie en nous faisant croire que nous entendons raison. C'est alors que ce que nous avons dit est beaucoup plus que ce que nous voulions dire ; c'est alors que la voix parlée devient musique, et au-delà.

Philippe Beaussant
de l'Académie française

^{*} *Vous avez dit « classique » ? Sur la mise en scène de la tragédie* (Actes Sud, 1991, p. 105 et 106).

Le

français

dans le

monde

Au Cameroun

DLF aide les hôpitaux



© Felix Images

La présidente du Cercle des enfants, Françoise Etoa, était à Yaoundé cet été pour remettre au Gouvernement camerounais – au nom de Défense de la langue française – sept tonnes d’articles médicaux (compresses, seringues, produits pour l’hygiène des hôpitaux, si nécessaires en ces temps d’épidémie de choléra...).

C’est le docteur Baye, première conseillère technique du ministre de la Santé, qui a reçu au nom de celui-ci ces dons offerts par de nombreux fabricants français, le transport étant assuré par la branche africaine de Vinci : Sogea-Satom.



© Felix Images



© Felix Images

Le ministère s’est chargé ensuite de distribuer très rapidement aux hôpitaux tout ce matériel.

C’est au cours d’une réception à l’hôtel Hilton,

dans une ambiance festive
 animée par des joueurs de
 balafon, qu'a eu lieu cette
 remise de dons. Étaient
 présents, entre autres
 personnalités, M^{me} Martina
 Baye, déjà citée, M. Henri
 Ponzevera, directeur général
 de Sogea-Satom au
 Cameroun, M. Yannick Couegnat, directeur général d'Egis à Malabo
 (Guinée équatoriale), et des membres du Lions Club du Cameroun.



© Felix Images

La rédaction

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse :

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse :

.....

.....

Du Forum au Sommet où en est la langue française ?

• Deux réunions majeures pour la Francophonie se sont tenues en 2012

Le 1^{er} Forum mondial de la langue française, à Québec, en juillet, le Sommet de Kinshasa, en octobre.

Le Forum a rassemblé la société civile avec une majorité de jeunes, à qui il appartient d'affirmer un changement de génération et de prendre le relais de celle des pères fondateurs, avec un objectif central : la langue française, sa place dans les différents secteurs de la vie sociale, les nouveaux modes de communication, les réseaux sociaux, l'économie, la recherche. Une « *opération de lifting* », comme l'a dit la journaliste québécoise Denise Bombardier en conclusion du Forum.

Le Sommet a, comme le veut la tradition, rassemblé les chefs d'État et de Gouvernement appartenant à l'Organisation internationale de la Francophonie, au nombre de soixante-quinze aujourd'hui. Au-delà de la polémique créée autour du non-respect des droits humains du pays d'accueil du Sommet, la République démocratique du Congo, il a mis l'accent sur des préoccupations plus politiques que linguistiques – l'aide au développement, la coopération, la promotion des valeurs démocratiques, la coopération avec les pays du Sud. Néanmoins, à la suite du Forum de Québec, la place de la langue française dans le monde et les vecteurs de sa promotion sont revenus au-devant de la scène durant ce sommet.

Ainsi, l'année 2012 semble avoir été marquée par un retour de l'OIF vers son point d'ancrage fondateur : l'usage d'une même langue. Il était temps, car, d'élargissement en nouvelles adhésions, les membres

de la Francophonie ayant le français comme langue officielle étaient devenus minoritaires au sein de l'Organisation.

• Les résolutions

Un document de qualité, publié à l'issue du Sommet de Kinshasa et nommé « Politique intégrée de promotion de la langue française. Le français, une langue d'aujourd'hui et de demain », fait tout d'abord une analyse sans complaisance du recul de la langue française dans de nombreux domaines à l'échelle mondiale et reconnaît la suprématie actuelle de l'anglais. Il dresse ensuite une liste des atouts de la langue française, notamment en nombre de locuteurs, en matière de variété géographique, de vecteur de cultures diverses, de multilinguisme et de valeurs. Il fait enfin une série de propositions concrètes pour reconquérir des parts de marché, pourrait-on dire, sans oublier d'intégrer les propositions du Forum de Québec : valoriser le français dans tous les secteurs d'activités ; profiter des changements des équilibres mondiaux pour créer un pôle d'influence francophone solide à côté des autres – chinois, espagnol, russe, hindi, anglais ; être présent sur la toile et les réseaux sociaux ; veiller à l'usage du français dans les institutions internationales et la diplomatie.

• Des résolutions à la réalité

Force est de reconnaître que tous les deux ans, le Sommet de la Francophonie adopte des résolutions vigoureuses pour redonner des couleurs à la langue française sans que ces résolutions soient toujours suivies d'effets. En témoigne le vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales adopté par la Déclaration de Bucarest en 2006, qui avait fait grand bruit à l'époque et qui était pourtant resté lettre morte par manque de suivi : nombre de fonctionnaires internationaux francophones n'avaient tout simplement pas été informés de cette résolution.

Une nouveauté pourtant cette année : les jeunes ont pris la parole lors du Forum de Québec. Souhaitons qu'ils la gardent et que leurs voix soient entendues.

• **La Francophonie, formidable réseau d'échanges**

La Francophonie, ce sont 220 millions de francophones (en augmentation, surtout en Afrique) dans le monde, une force considérable que l'on peut développer en faisant un excellent investissement à condition de ne pas concevoir la Francophonie comme une peau de chagrin à « défendre » ou comme une charge, mais au contraire comme une base à développer par tous les moyens, dans l'intérêt de tous et non dans un esprit nostalgique ou défensif. Les pays francophones constituent un formidable réseau d'échanges et donc un levier d'influence tant sur le plan linguistique que culturel et économique. Un passeport francophone pour une communauté solidaire, procurant certains avantages à ses titulaires (emplois, études, échanges économiques et culturels privilégiés, etc.), pourrait être un élément supplémentaire de cohésion de cette famille unie par sa langue.

Claire Goyer

**À titre de promotion : chaque adhérent
cité dans la revue reçoit deux exemplaires
supplémentaires de DLF.**

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

— Canada

Le recensement de 2011 et les statistiques qui ont suivi montrent un recul du français au Canada et au Québec. Les autres langues et l'anglais en particulier ont tendance à progresser. (Impératif français, hiver 2012-2013.)

—
Les accords de coopération franco-louisianais ont été réactivés (17 octobre 2012) de 2012 à 2016. Ils ont pour objectif de renforcer la coopération dans les secteurs de l'enseignement de la langue française, de l'éducation et de l'enseignement supérieur et d'explorer les possibilités de formation professionnelle en français dans le tourisme, le développement économique et les relations internationales.

— Belgique

Après la signature (7 décembre 2012) de l'accord de coopération culturelle entre les communautés française et flamande, l'APFF pose cette question : « Des subventions flamandes pour les associations francophones en Flandre ? »*

— États-Unis

• *Afin de rendre « l'apprentissage du français plus facile et plus accessible aux New-Yorkais », le FIAF (French Institute Alliance française) a ouvert début janvier une antenne dans l'East Village et une autre à Brooklyn.*
• *Les bouquets payants, qui permettent de recevoir les chaînes françaises sur l'ensemble du territoire américain, se multiplient : Le Bouquet TV, Frenchy TV, Hubb TV, Voilà TV, etc. (France-Amérique.)*

—
Lors de son audition par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le 30 janvier, M. Dov Zerah, directeur général de l'AFD*, a déclaré : « Nous ne sommes pas habilités à financer des projets culturels, c'est le domaine des SCAC*. Néanmoins, nous veillons à la défense de la langue française, qui est l'un des axes principaux fixés à l'Agence depuis bien longtemps, à travers le financement de centres de formation professionnelle, par le biais desquels on améliore l'employabilité des populations.

En finançant ces centres, nous permettons l'utilisation du français pour les normes techniques françaises. Là se trouve ce que j'appelle la capacité d'influence. »

—
Jean-Marie Le Clézio présidera le jury du Prix des cinq continents de la Francophonie 2013. Créé en 2001 par l'AIF* et maintenu depuis 2005 par l'OIF*, ce prix (doté de 10 000 euros) récompense tous les ans « un roman d'un écrivain témoignant d'une expérience culturelle spécifique enrichissant la langue française ».

—
Michael Edwards a été élu le 21 février à l'Académie française pour succéder à l'écrivain Jean Dutourd au fauteuil 31. Professeur au Collège de France, cet écrivain, poète et critique littéraire franco-britannique est un spécialiste de Shakespeare, Racine et Rimbaud.

—
Un décret du 22 février 2013, relatif à l'accord de coopération scientifique et

universitaire entre la France et l'Arabie saoudite, signé à Riyad le 13 janvier 2008, favorise l'accueil d'étudiants boursiers dans les universités des deux pays ainsi que les échanges d'étudiants, leur formation linguistique en Arabie saoudite et en France, et encourage les échanges mutuels de livres... et de toutes informations relatives à l'enseignement supérieur et aux recherches scientifiques, ainsi que la traduction et la publication d'ouvrages scientifiques et littéraires.

—
Que deviendra Canal Académie au printemps 2013 ? C'est la question que se posent avec inquiétude les auditeurs, notamment à l'étranger, de cette radio internet, qui a attiré plus de 12 millions de visiteurs en 2012. Philip Cordery, député des Français du Benelux, a posé sur ce sujet une question écrite au ministre de la Culture. Pour lire cette question : clairegoyer.blogactiv.eu/

—
Le deuxième Festival régional des jeunes francophones, organisé par le Bureau Europe centrale et orientale de l'AUF*, se tiendra à Bucarest du 8 au

13 avril. Il aura pour thème : « Carrefour des cultures francophones ».

—
Colloques, séminaires...

• *Le deuxième colloque francophone international de l'université de Zagreb, Francontraste 2013, se tiendra du 11 au 13 avril. Thème : « Le français en contraste : l'affectivité et la subjectivité dans le langage ».*

• *Le 33^e congrès annuel de l'Association québécoise des enseignants de français, langue seconde, aura lieu le 2 et le 3 mai à Laval.*

• *« Promouvoir et diffuser le français aujourd'hui en Espagne : enjeux et perspectives de la coopération et de l'action linguistique, culturelle, éducative et universitaire », tel est le thème du colloque international qui aura lieu à l'université de Valence (Espagne) les 8, 9 et 10 mai.*

• *« Jeunesse et dynamique de changement dans l'espace francophone : le rôle des réseaux sociaux » tel sera le thème du séminaire organisé, à Bucarest, les 13 et 14 mai, par l'UCESIF*.*

• *Le colloque de l'AFLS*, qui réunit chaque année une centaine de chercheurs et*

d'enseignants, aura lieu à Perpignan du 6 au 8 juin et aura pour thème : « Langue française mise en relief : aspects linguistiques, didactiques et institutionnels ».

• *Le 4^e Colloque international, « Le français parlé dans les médias », aura lieu du 24 au 26 juin, à l'université Paul-Valéry – Montpellier-III. Thème : « Discours, médias, technologie : que change le numérique ? »*

Françoise Merle

*AFD

Agence française de développement

*AFLS

Association for French Language Studies (Association pour les études sur la langue française)

*AIF

Agence intergouvernementale de la Francophonie

*APFF

Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*SCAC

Service de coopération et d'action culturelle

*UCESIF

Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires des États et gouvernements membres de la Francophonie

Les

langues

de

l'Europe

Le français, langue européenne ?

Jacques Myard, député des Yvelines et membre de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a interrogé le Premier ministre, le 18 novembre 2012, à propos de la situation catastrophique de la langue française dans les institutions européennes.

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la situation de la langue française dans les institutions de l'Union européenne. À l'évidence, cette situation se dégrade rapidement : lors d'une simple visite des immeubles de la Commission, chacun peut constater que l'ensemble des affiches ou visuels vantant l'action de la Commission est exclusivement en langue anglaise. Les documents de travail, les publications des directions de la Commission ainsi que de ses agences, ne sont disponibles qu'en langue anglaise. Cette situation est particulièrement préoccupante et est directement contraire aux règles linguistiques de l'Union européenne, fondée sur l'égalité linguistique et le respect du statut des langues de travail au rang desquels figure le français. Elle est aussi directement contraire à nos intérêts dont l'emploi de notre langue est un élément essentiel. La Commission européenne est devenue une machine à angliciser. Il lui demande, en conséquence, quelles actions vigoureuses il entend mener pour mettre fin à cette situation scandaleuse, totalement préjudiciable à nos intérêts et dont la poursuite va inévitablement provoquer de violentes querelles linguistiques et mettre en péril l'existence même de la coopération européenne.

L'anglais ne suffit plus

La langue fait partie intégrante de nos identités, personnelle et collective. Je suis de nationalité britannique. La langue anglaise m'est donc infiniment chère. Je suis, pourtant, passionnément contre le « tout-anglais ». Je m'explique.

La maîtrise d'une langue étrangère est un véritable enrichissement culturel. Apprendre l'anglais pour comprendre et apprécier la culture des pays anglophones est donc quelque chose que je prendrais un grand plaisir à encourager.

Le « tout-anglais », par contre, ne peut être qu'un appauvrissement culturel. Une culture est indissociable de la langue dans laquelle cette culture est exprimée. Le « tout-anglais » a donc pour conséquence logique et inéluctable la disparition de toutes les cultures qui ne sont pas anglophones. Et cela est bien compris par les spécialistes de la linguistique. Dans son livre intitulé *Linguistic Imperialism*, publié en 1992, Robert Phillipson, professeur émérite à la Copenhagen Business School au Danemark, reprend les termes d'un « rapport confidentiel » d'une conférence anglo-américaine tenue en 1961 pour définir une stratégie d'expansion de la langue anglaise : « *L'anglais doit devenir la langue dominante remplaçant les autres langues et leurs visions du monde.* » L'auteur précise que ce rapport aurait été à l'usage interne du British Council (l'agence culturelle britannique) et que, par conséquent, son contenu différerait de celui des textes rendus publics, mais il n'en révèle pas moins le caractère réducteur et destructeur du « tout-anglais », qui impose nécessairement une vision anglo-saxonne du monde, car l'anglais n'est pas « neutre », comme le fut le latin au Moyen Âge. Appauvrissement culturel est en même temps impérialisme culturel.

Pourtant, si le ^{xx}e siècle était le « siècle américain », il est évident que le début du ^{xxi}e siècle a changé la donne. L'hégémonie américaine touche à sa fin, et le FMI nous dit que l'économie de la Chine va

dépasser celle des États-Unis en 2016. Le chinois est déjà en concurrence avec l'anglais pour devenir la langue dominante de l'Asie.

Mais il faut aussi tenir compte de l'émergence de certains autres pays, ce qui est exactement ce qu'a fait le linguiste britannique David Graddol, qui s'occupe depuis des années du sort des langues à l'échelle mondiale. Dans son rapport *English Next*, publié en 2006 pour le British Council, M. Graddol explique que « *le réseau linguistique du monde est en pleine mutation* » à cause de changements démographiques, géopolitiques et économiques. Il ajoute que « *le chinois et l'espagnol en particulier sont devenus suffisamment importants pour influencer les priorités nationales dans certains pays* » dont, par exemple, le Brésil, qui en 2005 a adopté une loi obligeant tous les établissements du secondaire à enseigner l'espagnol, et plus récemment la Suède, qui en 2011 a pris la décision d'enseigner le chinois dans toutes ses écoles primaires et secondaires au cours de la décennie à venir. En notant aussi l'importance croissante du hindi, de l'arabe, et du russe (et en constatant même un certain renouveau du français et de l'allemand), M. Graddol arrive à la conclusion que le slogan « l'anglais ne suffit plus » est tout aussi vrai pour ceux qui le parlent comme langue seconde que pour ceux qui le parlent comme langue maternelle.

Autrement dit, l'anglais ne deviendra jamais la langue mondiale à l'exclusion de toutes les autres et ceci est une très bonne nouvelle pour quiconque prise la richesse de la diversité culturelle du monde, car, comme l'a déclaré David Crystal, linguiste de renommée mondiale, dans son ouvrage célèbre *The Cambridge Encyclopedia of Language* : « *La santé intellectuelle de la planète dépend du plurilinguisme... Voilà pourquoi il faut que les Nations unies continuent à affirmer que la diversité linguistique est un bien humain fondamental.* »

Les États-Unis vont, bien sûr, rester une superpuissance, mais une superpuissance parmi plusieurs, plutôt que **la** superpuissance, et voilà pourquoi l'anglais sera désormais une langue importante parmi plusieurs, plutôt que **la** langue importante. En fait, M. Graddol a formulé des hypothèses sur l'évolution des langues internationales en

affirmant, par exemple, que vers 2050 le chinois, le hindi et l'arabe deviendront les langues les plus utilisées. Le « tout-anglais » est déjà daté... du siècle dernier. L'avenir, c'est le plurilinguisme, en Europe et dans le monde.

Alors, où en est la langue française dans tout cela ? À la fin du xx^e siècle quand la planète était dominée par un seul pays, une seule culture et une seule langue, la France, comme beaucoup d'autres pays, trouvait difficile de faire entendre sa langue. Mais le monde du xxi^e siècle, où c'est le plurilinguisme qui sera prisé, offre à la France une occasion en or pour relancer sa langue et sa culture à l'échelle mondiale. Le plurilinguisme est officiellement soutenu par l'Union européenne et par les Nations unies, et le moment est venu de rappeler aux Européens, et aux autres citoyens du monde, que le français est la seule langue autre que l'anglais parlée sur les cinq continents, qu'il est la langue qui réunit les 75 États et gouvernements qui composent la Francophonie (soit plus du tiers des États membres des Nations unies), qu'il est langue officielle dans toutes les principales organisations internationales, et qu'il a donné naissance à une des cultures littéraires et intellectuelles les plus riches et les plus raffinées du monde. Il faut absolument que le français continue à contribuer de manière significative à la « santé intellectuelle » de la planète.

Mais on peut trop facilement reprocher aux Américains l'homogénéisation culturelle que leur pays a imposée au monde. Laissons donc le dernier mot à un Américain qui avait bien compris la nécessité de la diversité linguistique. C'est le poète Ezra Pound qui a écrit : « *La somme de la sagesse humaine n'est pas contenue dans une seule langue, et il n'y a pas une seule langue qui est capable d'exprimer toutes les formes et tous les degrés de la compréhension humaine.* »

Donald Lillistone*

* Ancien proviseur de lycée à Middlesbrough, Angleterre.

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

RAMENER v. tr. (se conjugue comme *amener*). XIII^e siècle. Dérivé d'*amener*.

1. Mener de nouveau une personne en un lieu ou jusqu'à quelqu'un. *Ramenez-nous votre ami, il est charmant. On ramena le prisonnier dans sa cellule. [...]* Par ext. *Ce chemin nous a ramenés à notre point de départ.*

Pron. et fam. Venir. *Ramène-toi vite !* (On dit aussi, en ce sens, *s'amener*.)

MILIT. En parlant d'un corps de troupe poursuivi par l'ennemi après une charge qui a échoué, le faire retourner à la place d'où il était parti. *La cavalerie chargea, mais elle fut vivement ramenée.*

S'emploie aussi à propos d'un animal ou d'un véhicule que l'on peut mener ou conduire. *Ramener son cheval à l'écurie. Je vous prête ma voiture, vous la ramènerez demain. C'est à tort que l'on emploie ramener pour rapporter, quand il s'agit d'objets.*

Par anal. Faire revenir, causer le retour de. *Le printemps ramène les hirondelles. [...]*

Loc. et expr. fig. *Ramener au bercail une brebis égarée* (par allusion à une parabole de l'Évangile), faire revenir à la religion une personne qui s'en était écartée ; réintroduire quelqu'un au sein de sa famille ou d'un groupe auquel il a jadis

appartenu. *Ramener une personne à la vie, la sauver. Ramener quelqu'un en arrière, le projeter dans le passé en faisant surgir des souvenirs. Ces événements nous ont ramenés dix ans en arrière.* Fam. *La ramener, se donner de l'importance, crâner.*

2. Tirer, déplacer une chose pour la faire venir ou revenir à une certaine place, la remettre dans une position donnée ; attirer vers soi. *Ramener ses cheveux sur son front. [...]*

Le saut groupé, en gymnastique, s'exécute les genoux ramenés sur la poitrine. Par ext. ÉQUIT. *Ramener un cheval, corriger la position de sa tête, de son encolure.*

Expr. fig. *Ramener la couverture à soi, s'attribuer le profit d'une affaire, le mérite d'un succès* (on dit aussi *tirer la couverture à soi*). *Ramener tout à, faire tout dépendre de, tout subordonner à. Ramener tout à des questions d'argent. Tout ramener à soi.*

3. Réduire à un état élémentaire ou plus simple : diminuer. *Ramener une fraction à sa plus simple expression. Ramener l'escompte de dix à huit pour cent.*

Fig. *Il a su ramener l'affaire à de plus justes proportions.* Pron. *Toutes vos objections se ramènent à ceci...*

* Extraits du fascicule RAIE à RECEZ (29 novembre 2012) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

RAFALÉ, ÉE n. et adj. (de *rafale*). Terme de marine, qui a subi des coups de vent inattendus, des rafales. *Un navire rafalé.*

Figuré et familièrement : se dit d'un homme qui manque d'argent ou de choses indispensables, qui a subi des revers de fortune.

« *Eh bien ! Un rafalé est un garçon qui est en bas, qui est sous le vent de sa bouée.* » (Garneray.)

RAGOT, OTE adj. Court et gros. *Un cheval ragot.*

« *Après ce que je viens de vous dire, vous n'aurez pas de peine à croire qu'elle était très succulente, comme sont toutes les femmes ragotes.* » (Scarron.)

RAGOTIN n. m. Homme contrefait et ridicule.

C'est le nom d'un des personnages du *Roman comique* de Scarron.

Diminutif de *ragot*.

RAPIN n. m. Se dit, dans les ateliers de peinture, d'un jeune élève que l'on charge des travaux les plus grossiers et des commissions.

« *Il appartenait à la classe des rapins chevelus, et professait sur l'esthétique des doctrines qui se rapprochaient beaucoup des miennes.* » (Rimbaud.)

Se dit, par extension, d'un peintre dépourvu de talent.

RAPINADE n. f. Œuvre de rapin.

« *Il y a peu de temps encore, régnaient sans contestation la peinture proprette, le joli, le niais, l'entortillé, et aussi les prétentieuses rapinades qui, pour représenter un excès contraire, n'en sont pas moins odieuses pour l'œil d'un vrai amateur.* » (Baudelaire.)

REBRASSER v. Retrousser. *Rebrasser ses manches.*

« *Il faut rebrasser ce sot haillon qui cache nos mœurs ; ils envoient leur conscience au bordel et tiennent leur contenance en règle.* » (Montaigne.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

ACHAT À EFFET DE LEVIER (pour : *leveraged buy-out [LBO]*) : Acquisition d'une entreprise au moyen d'un faible apport de capitaux propres et d'un recours important à l'emprunt.

ÉTABLISSEMENT À FORT EFFET DE LEVIER (pour : *highly leveraged institution [HLI]*) : Établissement spécialisé dans l'achat et la vente d'actifs, dont le financement repose sur une proportion importante d'endettement par rapport aux fonds propres engagés.

MOT-DIÈSE (pour : *hashtag*) : Suite signifiante de caractères sans espace commençant par le signe # (dièse), qui signale un sujet d'intérêt et est insérée dans un message par son rédacteur afin d'en faciliter le repérage.

Note :

1. En cliquant sur un mot-dièse, le lecteur a accès à l'ensemble des messages qui le contiennent.
2. L'usage du mot-dièse est particulièrement répandu dans les réseaux sociaux fonctionnant par minimes messages.
3. Pluriel : mots-dièse.

CÉDÉROM AUTONOME (pour : *live CD*) : Cédérom comportant un système d'exploitation qui fonctionne sans installation préalable.

CHARGE UTILE (pour : *payload*) : Partie d'un élément transmis, tel qu'un message électronique, un flux de données ou un programme d'installation, qui correspond au contenu à transmettre et non aux données d'acheminement.

COLLECTEUR (pour : *crawler*) : Programme qui parcourt la toile pour en extraire des éléments de repérage de contenus, destinés à être utilisés par un moteur de recherche.

ENREGISTREUR DE FRAPPE (pour : *keylogger*) : Dispositif conçu pour enregistrer la succession des frappes effectuées par un utilisateur sur un clavier.

Note : L'enregistreur de frappe peut être un programme malveillant, qui opère à l'insu de l'utilisateur et permet, par exemple, de connaître son mot de passe.

* Extraits de « Vocabulaire des finances », « Vocabulaire des télécommunications et de l'informatique » et « Vocabulaire de l'informatique et de l'internet », publiés au *Journal officiel* le 23 janvier 2013 pour les deux premiers et le 1^{er} janvier 2013 pour le dernier. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

De dictionnaires en dictionnaires

Sobriquet : la jument ou les asperges ?

« *Dans les petites villes de Province on se donne force sobriquets.* »

Certes Richelet est originaire de province, mais l'exemple qu'il choisit pour illustrer le mot *sobriquet* dans son *Dictionnaire françois* (1680) est pour le moins injuste. Né à Cheminon, régent au collège de Vitry-le-François puis précepteur à Dijon avant de devenir avocat au Parlement de Paris, Richelet était connu pour avoir l'humeur caustique et le Parisien qu'il devint ne manqua probablement pas d'affubler tel ou tel d'un sobriquet. L'exemple vient d'ailleurs du sommet de l'État, les princes n'ayant jamais manqué d'user de sobriquets pour évoquer discrètement les personnalités de leur époque.

Ainsi, dans la *Bibliothèque de poche*, publiée en 1855, une sorte de dictionnaire en dix volumes dont le huitième est consacré aux *Curiosités philologiques, géographiques et ethnologiques*, un article est consacré aux surnoms, avec une affirmation qui d'emblée donne de la hauteur politique aux sobriquets : « *Les sobriquets jouent un grand rôle dans les correspondances diplomatiques d'autrefois* » est-il en effet affirmé, avec, pour preuve à l'appui, la correspondance qu'adressent Henri IV et Villeroy au président Jeannin, ambassadeur de France en Hollande.

Voici un extrait de leurs échanges épistolaires : « *La Buglose [...] n'auroit cause de redouter les coups de pieds de la Jument ; mais elle est trop craintive et engagée au Poulain pour franchir ce saut. [...] Je n'espère pas que le Mary de l'Estalon change de propos* ». Le code ? La Buglose désigne les archiducs, la Jument, l'Espagne, quant au Poulain

et au *Mary de l'Estalon*, c'est paradoxalement la même personne : le roi d'Espagne. Enfin, si vous lisez que le *serpent* apprécie la *poire* et les *asperges*, traduisez que le duc de Savoie aime le prince de Galles et les Anglais.

D'où vient donc le mot correspondant à cette « *sorte de surnom burlesque qu'on donne à une personne pour se moquer* », définition du *sobriquet* par Richelet ? Peut-être du *soubzbriquet*, coup donné sous le menton en signe de dérision, mais « *l'origine même du mot demeure inconnue* » lit-on dans le TLF [*Trésor de la langue française*]. Ne cherchons jamais l'origine d'un sobriquet, un peu de mystère lui sied bien !

Jean Pruvost

NDLR : voir page 66 l'annonce du nouvel ouvrage de Jean Pruvost.

La crème de la crème

Revenons au lait frais, qui va encore nous instruire par le jeu des émulsions et celui de la coagulation.

Joli nom que celui de **crème**, d'abord dite *cremum lactis*, soit « bouillie du lait » [cf. Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*], à côté de *lactis spuma*, l'« écume du lait ». **Crème fleurette** est l'ancien nom de la couche qui affleure à la surface du lait frais, expression rappelant celle de *fleur de sel* pour qualifier les cristaux de chlorure de sodium se formant à la surface des bassins terminaux des marais

salants. Toutefois, **fleurette** se rapporte au mot *fleur*, qui connaîtra le succès dans l'expression **pâte fleurie** de nombreux fromages tels que les bries.

Pour **crème**, verrait-on une branche latérale de *cremare*, « brûler » en latin classique, et de *crematio* en latin impérial ? La pratique de l'incinération des morts – soit leur transformation en cendres (du latin *cinis*, *cineris*) – semble avoir été introduite en Italie par des envahisseurs osco-ombriens. **Crématoire**, **crematorium**, **crématiste** sont de création récente. Dans le Centre et le Sud-Ouest, **cramer** se dit couramment pour « brûler » et ce verbe est maintenant courant dans le langage familier pour « brûler légèrement ».

En fait, d'abord notée *craime* au XII^e siècle, puis *creme*, **crème** passe pour être un vestige de la civilisation gauloise, *cremum*, dont le succès se renforça d'un croisement avec le mot grec *chrisma*, du vocabulaire religieux **chrème**, pour désigner une huile sainte, un onguent. Le mot connaît une grande faveur en cuisine et en pâtisserie : **crème anglaise**, **crème au beurre**, **crème renversée**, **crème pâtissière**, **crème Chantilly** (évoquant peut-être la finesse de la dentelle du même lieu)... **Crème fleurette** précitée est particulièrement flatteur ; il s'agit en réalité d'une crème battue, lançant comme des filaments, à la façon des fromages à pâte fleurie observés plus haut. « *Après les asperges, les petits pois, [...] vinrent les crèmes fouettées, non fouettées, glacées, prises, tournées...* » (Sophie Rostopchine comtesse de Ségur, *L'Auberge de l'Ange gardien*).

En catalan, *gramada*, et, dans l'Italie septentrionale, *crama* concernent le résidu crémeux du petit-lait. Toutefois, l'espagnol a aussi *crema* qui s'utilise dans diverses occasions, alimentaires et éventuellement imagées (*la crema de la sociedad*, « la crème de la société ». Et l'anglais dit : *la crème de la crème*).

Pierre Delaveau

Paresse

Le mot vient de l'adjectif latin *piger*, « qui répugne à, indolent, inerte, engourdi ».

L'italien en a tiré *pigrizia* et l'espagnol *pereza*. Cette racine latine est à l'origine de l'anglais *foe*, « ennemi », alors qu'outre-Manche on dit *laziness* ou *idleness*.

La paresse est la propension à ne rien faire, la répugnance au travail ou l'aversion pour l'effort.

Considérée comme l'un des sept péchés capitaux par la religion catholique, la paresse (ou *acédie*) peut être pathologique ou subversion politique, telle que recommandée par le philosophe anglais Bertrand Russell* ou pratiquée par les hippies ou les soixante-huitards. Ce peut être également un subterfuge pour éviter toute confrontation avec un possible échec.

Avez-vous réalisé que tous les péchés capitaux sont du genre féminin, sauf un, l'orgueil, qui est difficilement pardonnable. Alors que les six autres**, tous féminins, sont assimilables à des faiblesses humaines, donc pardonnables.

L'allemand dit *Faulheit* et le russe *liène*. En Suède, j'ai noté deux mots pour *paresse* : *lathet* et un mot très latin *indolens*.

Bernie de Tours

* *In Praise of Idleness (Éloge de l'oisiveté)* a été publié en 1932.

** Les sept péchés capitaux sont l'avarice, la colère, l'envie, la gourmandise, la luxure, la paresse et l'orgueil.

Les mots en famille

Maire ou ministre ?

Le cumul des mandats est un sujet d'actualité. Certains mandats deviendraient incompatibles, mais qu'en est-il de la fonction de maire et de celle de ministre ?

L'étymologie de chacun de ces deux mots nous apporte deux philosophies de la politique qui s'opposent. Le mot **maire** nous vient du



latin *major*, comparatif de supériorité de l'adjectif *magnus* qui signifie « grand ». Il nous suffit d'ailleurs de penser à Charlemagne.

Le maire est donc par définition « plus grand » que les autres élus. Ce n'est donc pas par hasard qu'on le nomme aussi le premier **magistrat** de la cité. Pour pouvoir diriger sa commune, il doit également disposer d'une **majorité** ! Tous ces mots sont de même racine.

Nos voisins d'outre-Rhin ont voulu faire du maire un « maître des citoyens ». C'est ainsi qu'à partir du latin *magister*, qui nous a donné **maître** est né le mot allemand *Bürgermeister*, devenu le **bourgmestre** en Belgique. On retrouve donc ici à nouveau la racine *mag*.

À l'époque des Mérovingiens, la fonction de maire s'est approchée de la voie royale avec les **maires du Palais**, véritables majordomes aux pouvoirs étendus. Enfin, en remontant à l'indo-européen, on trouve **maha** qui nous a donné le mot **maharadjah**, c'est-à-dire le grand roi !



En opposition à *magister*, les Romains, qui avaient besoin d'esclaves et de domestiques, ont créé *minister* sur la racine *minus*. Ce mot nous a donné **ministre**. Ainsi est né le serviteur de la maison avant d'être celui de l'État.

Le ministre se trouve donc, étymologiquement parlant, être « petit » même si on ne saurait **minorer** son rôle. On remarquera au passage que sans ministre, il ne saurait y avoir d'**administration**.

Même s'il n'y a pas de grandeur dans le mot *ministre*, celui-ci peut savoir faire preuve de grandeur d'âme en se montrant **magnanime** en certaines circonstances. Il peut aussi se grandir en rappelant qu'il a été **major** de l'ENA. Toutefois, en économie, il lui faudra se méfier des **magnats** de la haute finance.

En recevant les grands de ce monde, il offrira certes du champagne, mais servi en **magnum**.

En politique, il lui faudra cependant se méfier des vents contraires, surtout par grand vent quand soufflera du sud-ouest ce vent **magistral** que l'on nomme le **mistral** !

Jules César ne disait-il pas qu'il valait mieux être le premier dans son village que le second à Rome ?

L'étymologie nous porterait à croire qu'il avait raison et qu'il vaut mieux être maire que ministre !

Philippe Le Pape

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin, le coiffeur, un commerçant...

Campaniles et campanules

C'est au VI^e siècle après J.-C. que l'on rencontre, dans deux textes latins, le terme *campana* – qui jusqu'alors désignait le poids, puis la balance romaine – au sens de « cloche ». En français, le mot devient *campane*, attesté à la fin du XII^e siècle. *Campane* disparaît au XVII^e siècle, remplacé par le substantif **cloche**, d'origine celtique, comme l'anglais *clock*, « la pendule », et l'allemand *Glocke*, « la cloche ».



Campane a subsisté dans la langue du Midi de la France, où il désigne une sonnaille pour le bétail, une clarine et, dans le vocabulaire de l'architecture – où on l'applique à un chapiteau en forme de cloche renversée –, dans celui de l'ébénisterie et de la mode.

Du diminutif *campanella*, « clochette », devenu

campanula en latin médiéval, sont issus les mots **campanelle**, fleur de liseron en forme de clochette, et **campanule**, fleur bleue qui, elle aussi, emprunte cette forme.



L'adjectif **campanulé**, attesté à partir de 1778, décrit, en botanique et en architecture, des éléments qui suggèrent cette forme. La campanule appartient à la famille des **campanulacées**.

De la même racine est issu *campanil* (1586), puis **campanile** (1732), par l'intermédiaire de l'italien *campanile*, qui désigne dès le X^e siècle la tour bâtie dans le voisinage d'une église, servant de clocher, puis, élevé au-dessus de l'église, un petit clocher ajouré qui permet d'apercevoir les cloches.

Le substantif **campaniste**, « personne qui fond et entretient les cloches », et l'adjectif **campanaire**, « relatif aux cloches, à leur fabrication », sont d'un emploi rare.

Mais il faut se méfier du rapprochement hasardeux et infondé que fait Littré de *campana* à *Campania*. L'origine du terme **Campanie**, la grande plaine de la région de Naples, est le substantif latin *campus* qui désigne le champ, la plaine cultivée. C'est aussi de *campus* qu'est issu **campagne**, forme provençale ou picarde de l'ancien français *champaigne* ou *champagne*.

Qu'il eût été agréable, dans cette recherche étymologique, de faire sonner les cloches du campanile dans la campagne ! Contentons-nous de cueillir de jolies campanules au pied du campanile.

D'après un texte proposé par **Jean Fenech**.

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

De la passion à la patience

Il est un arbuste grimpant, originaire d'Amérique équatoriale, qu'on peut voir courir le long des murs dans nos contrées. Sa tige, flexible et volubile, peut atteindre 10 à 15 mètres ; ses



rameaux s'agrippent par leurs vrilles aux palissades. La structure de ses fleurs est à l'origine de son nom : **passiflore**, **fleur de la passion** : c'est ainsi que Pierre de Cieza, chroniqueur espagnol du XVI^e siècle, a nommé cette fleur rapportée du Pérou. Il voyait dans sa structure, avec un peu de foi et beaucoup d'imagination, les instruments des supplices employés pour le crucifiement de Jésus.

La passiflore nous incite à remonter aux origines de ce mot troublant : **passion**. Il fut longtemps employé au singulier avec le sens du mot latin *passio*, *-onis* dont il est issu. *Passio* était formé sur le participe passé *passus* du verbe *pati*, « endurer ». Il est attesté que, dès le II^e siècle, le mot *passion* avait le sens de « subir, souffrir, éprouver » (par accident). À cette époque, on est allé jusqu'à appeler « passion » le supplice même qu'on faisait subir à un martyr, par référence à la « passion du Christ ». Saint Augustin, au IV^e siècle, l'aurait employé pour la première fois au pluriel dans le but d'évoquer « les sentiments de l'âme ».

Puis les **passions** devinrent... **amoureuses**, au pluriel comme au singulier. Ronsard ne manquait pas de dire que « toute *passion* [était] souffrance torturante provoquée par l'amour ! »

De ce même participe passé latin *passus*, le latin avait forgé le dérivé

passivus, « qui subit sans réagir ». Nous utilisons, dans ce sens, l'adjectif **passif**, **-ive**, et les grammairiens appellent **forme passive** la forme que prend le verbe quand il exprime une action subie par le sujet (« être entraîné »).

-- De ce même verbe latin *pati* est venue notre **patience** par le participe présent *patiens*, « endurent ». Son dérivé, le mot **patient**, a subi une aventure sémantique particulière : dans son édition de 1762, le *Dictionnaire de l'Académie française* le considère comme un substantif pour désigner un criminel condamné par la justice et livré entre les mains de l'exécuteur. Les académiciens ajoutent qu'au figuré, on appelle **patient** « celui qui est entre les mains des chirurgiens ». Ce rapprochement entre l'exécuteur et le chirurgien jette un froid ! C'est le sens figuré que les anglophones ont retenu pour désigner une personne qui **endure** des soins médicaux ou une opération chirurgicale. Depuis quelque temps, ce patient est revenu dans notre vocabulaire. L'avez-vous remarqué ? Il n'y a plus de malade, ni d'opéré, ni de blessé, ni même d'accouchée. Il n'y a plus que des patients. Malheureusement, ce **substantif patient** forme un doublet avec l'**adjectif patient** qui, lui, qualifie une personne calme et résignée, malade ou bien portante. Mais il est vrai que tout malade, tout blessé, tout opéré, toute accouchée doit être calme et résigné, c'est-à-dire... patient.

Jacques Moulinier

Délégation de Bordeaux

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Une disparition

« *Caucasien* : n. et adj. Du Caucase » (sic).

Cette entrée a enfin disparu du *Petit Robert* (2003). Il faut dire que l'information était indigente, donc totalement inutile.

Le *Dictionnaire de l'Académie française*, dans sa 9^e édition n'est pas non plus très proluxe :

« *Caucasien* : adj. Relatif au Caucase. [...] Subst.

Un Caucasien, une Caucasienne, *personne habitant le Caucase ou originaire de cette région.* »

Dans les autres dictionnaires et usuels que j'ai pu consulter, à côté de l'évident concept géographique, sont parfois évoquées « *les langues caucasiennes ou caucasiques* ». C'est déjà mieux, mais ça n'apporte aucun éclairage sur une acception perdue...¹

Pourtant, ce vocable nous est rendu familier par l'intermédiaire des faits (et méfaits) livrés par la presse et par de nombreuses séries policières télévisuelles.

Lorsque est évoqué « un individu de type caucasien » (victime ou suspect), il est évident qu'il s'agit d'une personne de race blanche, ni... ni...

Certes, on rencontre encore parfois « de type européen » : c'est bien bon sur notre continent, mais il faut reconnaître que, outre-Atlantique notamment, les liens de filiation avec l'Europe sont pour le moins distendus. De plus l'adjectif *caucasien*, dépourvu de toute connotation, se veut un constat objectif... politiquement correct et permet d'éviter le mot *race* qui, lui, n'est que trop connoté.

Le plus étonnant, c'est que cette acception anthropologique, médico-légale, n'est pas récente du tout...



Portrait du prince caucasien Ovalyani Dwlmeretien, pris dans le studio du photographe Ermakov. Tbilissi vers 1890. (Source : Wikipédia.)

C'est ainsi que nous trouvons dans le *Petit Littré-Beaujean* (1874)² :
« *Caucasien (ou Caucasique) : Du Caucase. Nom donné à la race humaine blanche que l'on supposait issue des environs du Caucase.* »

Nous trouvons dans le *Petit Larousse illustré* (1905)
« *Caucasien (ou Caucasique) : Du Caucase : la race blanche est appelée aussi caucasienne ou caucasique.* »

Cette information, encore présente en 1950, a disparu en 1960.

L'évocation la plus récente du concept que j'aie trouvée dans un usuel est insérée dans le *Thésaurus*, dictionnaire analogique Larousse, 1992 § 306-3 « ... *race blanche (ou leucoderme, ou caucasoïde [sic])* »³.

Certes, l'hypothèse de l'origine caucasienne de la « race » blanche n'a pas été validée. Le concept même de race n'a aucune pertinence scientifique et le mot lui-même est piégé : un terme neutre permettant une description objective est nécessaire (voir note 3).

Cela étant, comment expliquer la vitalité (le retour ?, la visibilité ?) d'une acception expulsee des dictionnaires depuis plus d'un demi-siècle ? Une influence anglo-saxonne peut-être ?

Michel Jordan

1. On peut supposer qu'il y a quelque part une confusion entre les théories linguistiques, étayées depuis, de l'origine des langues et des théories raciales orientées.

2. Une édition augmentée du *Petit Littré* (2004) a été établie par Jean Pruvost. Cette édition respecte l'ouvrage original.

3 *Leucoderme, xanthoderme, mélanoderme* sont des vocables plutôt pédants mais adaptés à des constats objectifs purement descriptifs.

Épilogue

à *pain bénit*, jour *béni*

Dans le n°237 (3^e trimestre 2010), j'ai expliqué les tenants et aboutissants de cette distinction, en précisant qu'elle est relativement récente et que pour le participe les deux formes ont coexisté pendant longtemps, au moins jusqu'au XVII^e siècle. Deux années plus tard seulement, ce syntagme tend à s'aligner sur « jour béni », et je gage que « pain bénit » n'aura bientôt plus qu'un intérêt historique...



Au début de l'été 2012, un article de *Paris Notre-Dame* (revue du diocèse de Paris), évoquant le remplacement des cloches de la cathédrale, a rappelé la dédicace du gros bourdon, qui s'appelait à l'origine *Jacqueline* : « *J'ai été nommée par Louis le Grand et Marie-Thérèse son épouse, bénite (sic) le 29 avril 1682* ». *Le Bon Usage* en donne deux autres exemples, l'un tiré de Bossuet en 1681, l'autre de M^{me} de Sévigné en 1671. Littré en

fournissait d'ailleurs un autre du même Bossuet, encore plus significatif : « *Vous êtes bénite entre toutes les femmes !* »

Pourtant, la mise en place des nouvelles cloches à Notre-Dame est encore l'occasion d'hésitations : le site internet annonçait que « *les cloches seront bénites (sic) le samedi 2 février* », et, les neuf cloches étant exposées dans la nef (jusqu'au 28 février), on peut lire sur le petit bourdon (malgré son prénom) : « *J'ai été béni* », sans doute pour reprendre les termes exacts du premier, également prénommé *Marie*, tandis que *P N-D*, comme *Le Pèlerin*, rapporte que « *les huit cloches de Notre-Dame et le petit bourdon Marie ont été bénis* ». Le second ajoute : « *Le son de la dame d'airain a retenti d'un sol dièse à la perfection.* » Ce point, au moins, n'a pas varié !

Quoi qu'il en soit, je rappelle que la version moderne de la salutation angélique est, logiquement, « vous êtes bénie », mais elle peut être précédée ou suivie d'une aspersion d'eau... bénite.

Jacques Groleau

Liaisons dangereuses

Les adeptes d'une prononciation correcte se rendent-ils bien compte que l'observation rigoureuse des liaisons peut s'avérer lourde de conséquences fâcheuses !? C'est ce qui faillit se produire sous la Révolution, s'agissant d'un couvent sis vers la place Maubert, à Paris. Par le bouche-à-oreille il se répandit qu'il y avait là, certainement rassemblés en vue d'un mauvais coup contre les sans-culottes, « vingt-cinq armes [?] et cinq canons ».

En ce temps-là on ne plaisantait pas, et sur-le-champ, sans tergiverser, le lieu fut investi et fouillé avec minutie. Il fallut se rendre à l'évidence : rien de rien !... Cependant, quelqu'un dut avoir, ensuite, un éclair de génie expliquant le malentendu : il y avait là...

*vingt-cinq carmes et cinq ânon*s !

On peut avoir de gros doutes sur l'authenticité de l'histoire. Mais, *se non e vero*... !

En revanche, et là les faits sont avérés, un certain nombre de personnes furent envoyées à la guillotine uniquement à cause de quiproquos dus, entre autres, à une mauvaise ou bien à une trop bonne prononciation : l'analphabétisme, l'illettrisme, la méconnaissance du vocabulaire par des révolutionnaires incultes, tout cela fit le reste.

Jean-Pierre Colignon

Apostrophe

Le mot *apostrophe* vient du grec *apo*, « loin », et *strophe*, « détour ».
En grammaire, c'est un petit signe (') en forme de virgule, qui, dans l'écriture et l'impression, se place entre deux lettres pour indiquer une élision de la voyelle finale d'un mot (*e, a, i, u*), devant une voyelle ou un *h* muet commençant le mot suivant :

l'homme, l'âne, l'autruche, l'hélicoptère, l'héroïne, l'élue, je t'aime, je t'adore, quoi qu'on dise, jusqu'ici tout va bien, s'il te plaît.

Remarque : l'élision n'a pas lieu devant **huit** et ses dérivés et devant certains mots commençant par une voyelle :

- **Le huitième jour du mois sera un lundi ;**
- **Le onze novembre 1918 ;**
- **Le oui l'a emporté au référendum ;**
- **Le uhlan, le un, le yacht, le yucca, etc.**

N.B. : Quelques cas particuliers :

- *Entre* ne s'élide que dans certains noms composés :
Entre amis ; un entracte ;
- *Presque* ne s'élide que dans le nom **une presque île ;**
- **Quoique, puisque** et **lorsque** s'élident uniquement devant *il, ils, elle, elles, on, en, un, une ;*
- **Jusque** s'élide toujours devant une voyelle ;
- **Y a-t-il ?** ne comporte pas d'apostrophe, le *t* étant une lettre euphonique.

Le mot *apostrophe* désigne également :

- Des paroles mortifiantes adressées brusquement à quelqu'un :
Le député de l'opposition a lancé une apostrophe ;
- En ancienne médecine, une aversion, un dégoût pour les aliments ;
- Une figure de rhétorique :

« Monsieur le Ministre, quelles améliorations décidez-vous ? »
– Familièrement et par plaisanterie : un coup, une balafre.

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet.

Au final

Les médias sont la Bible à présent. Ils sont dispensateurs de l'information, filtrée ou infléchie selon les pressions du pouvoir en place et les intérêts de cette caste que sont les journalistes.

Le bon peuple est plein d'admiration pour ces nouveaux dieux et s'inspire de leurs façons de parler.

Alors dire « au final » ou « in fine », qui ont la même origine, ne fait pas grande différence dans le discours. On pourrait tout simplement dire **enfin** ou **finalement** ou **pour finir**.

Dans le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey, on trouve que la locution latine *in fine* fait référence aux dernières lignes d'un ouvrage. Quant à « au final », c'est un abâtardissement d'un terme italien du vocabulaire de la musique *finale* qui désigne le dernier morceau d'un mouvement ou d'une composition, **une finale**, et, ensuite, par confusion avec l'adjectif *final*, on a dit « un final ». L'expression « au final » veut se démarquer du simple **enfin** ou **pour finir** ou **finalement**, qui diraient la même chose. « Au final » sent sa référence savante, avec connotation musicale pour les *happy few*, c'est ce qui compte...

Paule Piednoir

Cercle Blaise-Pascal

Les petits riens

L'été dernier, en regardant un match de tennis à la télévision, je me suis demandé si le joueur de tennis suisse Roger Federer, souvent numéro un mondial, était grand-père à 30 ans. En fait, le commentateur parlait des « petites filles » de Roger. Ceci m'a fait réfléchir sur l'emploi excessif du petit mot *petit*.

On ne fait pas une promenade mais un **petit tour** ou un **petit bout de chemin**. Même si ma femme est grande, c'est **ma petite femme**, **ma petite chérie**, **mon petit cœur** ou **mon petit chou**, **mon petit poulet** ou même **mon petit lapin**. S'il ne s'agit pas de ma femme, c'est **ma petite amie** ou bien c'est elle qui a **un petit ami**. Si je lui fais un cadeau, il est petit. De temps en temps, nous **buons un petit coup** et, si c'est le vin de notre vigneron préféré, c'est **une petite merveille**. Au déjeuner, nous mangeons **un petit salé aux lentilles** ou un canard avec **des petits pois**. (Qui est-ce qui mange les gros ? – les Anglais, me direz-vous.) Nous prenons rarement un grand café mais souvent un petit avec **des petits fours**. Après le repas nous ne dormons pas, nous faisons peut-être **une petite sieste** ou **un petit somme**. Le lendemain des fêtes, au réveil, je sens quelquefois comme **un petit quelque chose**.



Quelques expressions sont bien ancrées dans la langue française telles que **au petit bonheur la chance**, **aller son petit bonhomme de chemin**, **avoir un petit coup dans l'aile** ou la délicieuse expression

belge, quand on est confronté à une caisse de champagne ou un kilo de chocolats fins, **il y en a pour un petit temps**.

Mais souvent ne pensez-vous pas qu'il y a de l'abus ? Pourtant, je ne voudrais pas que l'on me prenne pour un petit c... !

Douglas Broomer

Extrait de *La Lettre du CSA**^{*}

Fautes de syntaxe ou figures de style ?

Le Conseil est régulièrement saisi de protestations de téléspectateurs à propos de certaines formes syntaxiques qui nous viennent de la publicité. Les deux phénomènes le plus souvent évoqués sont l'adverbialisation de l'adjectif ou du substantif et la suppression des prépositions.

C'est vers 1938 qu'est apparue dans le langage publicitaire et journalistique l'expression « acheter français », décalque du slogan « *Buy British* ». Cette tournure déclencha les foudres des puristes. Cependant, la structure verbe + adjectif, empruntée au départ, est tout à fait conforme au système formel et fonctionnel du français. En effet, l'adverbialisation de l'adjectif a toujours existé. Ces adverbess adjectivaux étaient le plus souvent monosyllabiques : **bas, bon, cher, clair, court, droit, doux, net**, etc. À l'origine, il y avait une différence de sens assez tranchée entre les adverbess adjectivaux et les adverbess formés en ajoutant le suffixe *-ment* : **parler haut/ parler hautement, voir clair/voir clairement**. La langue littéraire a fait de ce genre de construction un emploi systématique et parfois fort hardi : « *La multitude voit bête* » (Flaubert), « *S'efforcer de penser universel* » (Bernanos), « *Des feux qui flambent rouge* » (Loti), « *Voter humide* » (Mauvais), « *Renan pensait cosmique* » (Barrès).

Ce procédé a été remis en vigueur par les publicitaires parce qu'il répond à une forme plus directe et plus évocatrice : « *Roulez tranquille* », « *Vivre zen* », « *Boire utile* ». Cette adverbialisation de l'adjectif a encouragé l'emploi de formes comme « *Penser vacances* » ou « *Rêver voyages* ».

Est-ce l'adverbialisation de l'adjectif qui a encouragé ces constructions, dans lesquelles le substantif a lui-même valeur d'adverbe, ou est-ce la suppression de la préposition sur le modèle « *parler poésie* » au lieu de **parler de poésie** ? Structure que l'on retrouve chez nos plus grands écrivains. « *Le géant assoupi qui rêve éternité* » (Th. Gautier) ou « *Celui-ci ne songeait que ducats et pistoles* » (La Fontaine).

Négligences et laisser-aller ou figures de style ? La polémique reste ouverte mais l'attitude la plus sage n'est-elle pas celle que recommandait déjà, en 1718, l'Académie française dans la préface à la deuxième édition de son *Dictionnaire* : « *L'usage, qui en matière de langue est plus fort que la raison, introduit peu à peu une manière d'écrire toute nouvelle, l'ancienne nous échappe tous les jours, et comme il ne faut point se presser de la rejeter, on ne doit pas non plus faire de trop grands efforts pour la retenir...* » ?

* Numéro 249.

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons trois mots comme exemples :

1) **abat-jour** (n. m. inv.) : ce nom composé avec trait d'union désigne un dispositif qui, fixé autour d'une lampe, dirige la lumière, la rabat, évitant sa dispersion tout en protégeant les yeux de l'éblouissement. Le premier terme est une forme conjuguée du verbe *abattre*, donc un mot invariable, et *jour*, au sens de « **la** lumière », est également invariable. Donc : **des abat-jour**.

2) **aboitement** (n. m.) : le mot *aboitement* comporte un *e* médian, parce que ce substantif est de la famille d'un verbe en *-oyer*, c'est-à-dire *aboyer*.

Ce *e* se retrouve dans la conjugaison : **il aboierait, ils aboieront...**

N.B. : le synonyme ancien *aboi* est cantonné à certaines expressions telles que *être aux abois*.

3) **abricot** (n. m.) : quand ce nom commun est pris comme adjectif de couleur, c'est en utilisant une ellipse (= « qui a la couleur de l'abricot », « qui est d'une couleur semblable, comparable, à celle de l'abricot ») qui justifie l'invariabilité. **Des rubans abricot, des robes abricot...**

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de quatre

L'adjectif numéral *quatre* exprimant une quantité en rapport avec la structure de notre organisme (l'homme comme tout mammifère est un tétrapode), le nombre *quatre* figure dans des locutions exprimant cette structure.

- | | |
|---|---|
| Se tenir à quatre | Faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater, se maîtriser à grand peine, et, par extension, faire tout son possible.
« <i>Il faut que je me tienne à quatre pour ne pas vous dire en bon français ce que je pense.</i> » (M ^{me} du Deffand.)
« <i>Il se tenait à quatre pour n'être pas bête, mais il ne pouvait pas s'en empêcher.</i> » (Chateaubriand.) |
| Tenir quelqu'un à quatre | C'est proprement le maintenir à l'aide de quatre hommes.
« <i>Je me ferai tenir à quatre,</i>
<i>Comme quand on va pour se battre.</i> » (Scarron.) |
| Se mettre en quatre pour quelqu'un | Multiplier pour lui ses efforts.
« <i>Un religieux qui prêchait chez des religieuses dit, en faisant le panégyrique de leur patron, que la Trinité s'était mise en quatre pour en faire un grand saint.</i> » (Diderot.) |
| Ne pas y aller par quatre chemins | Ne pas hésiter, aller droit au but sans tergiverser, par allusion au voyageur qui sait où il va et ne se fourvoie pas aux carrefours.
« <i>Eh bien ! puisque vous le voulez, je n'irai pas par quatre chemins.</i> » (Balzac.) |
| Entre quatre yeux
Entre quatre-z-yeux (pop.) | Tête-à-tête, de près et sans témoin. On prononce populairement <i>quatre-z-yeux</i> et on l'écrit même si l'on veut.
« <i>Croyez-vous que je saurai parler... ? Entre quatre-z-yeux, ça va encore... mais en public, je n'oserai jamais.</i> » (É. Augier.) |
| Couper un cheveu en quatre | Aimer à créer et à résoudre des difficultés minutieuses.
« <i>D'Aguesseau était le père des difficultés ; il coupait un cheveu en quatre.</i> » (Saint-Simon.) |

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

« **Nous partîmes cinq cents...** »

Les adjectifs numéraux cardinaux (= qui indiquent un nombre) s'écrivent avec des traits d'union dans les composés inférieurs à *cent*. Soit de **dix-sept** inclus à **quatre-vingt-dix-neuf** inclus... sauf quand il y a coordination par *et* : ayant la même signification, le *et* et le(s) trait(s) d'union formeraient un pléonasme ! On écrit donc, très logiquement : **dix-neuf**, **trente-cinq**, **soixante-dix**... et **vingt et un**, **trente et un**, **quarante et un**, etc. Et, par conséquent : **cent trente-six**, **cent quarante-huit**, **cent cinquante et un**, **cent soixante et onze**...

On appelle **adjectifs numéraux ordinaux** ceux des numéraux qui indiquent un ordre, une place, un rang. Ils sont formés d'un adjectif numéral cardinal auquel a été ajoutée la terminaison *-ième* : **deuxième**, **troisième**, **quatrième**... Mais *unième* ne se dit pas tout court : c'est **premier/première** qu'il faut employer (**le Premier ministre**, **la première fois**). Toutefois, pour le rang 21, on dit **vingt et unième**, toujours sans trait d'union, en raison du *et*. Idem pour les rangs 31, 41, etc. La précision du vocabulaire impose l'emploi de *second(e)* pour exprimer qu'au total il y a deux choses : **le second semestre**, **la Seconde Guerre mondiale**.

Les abréviations licites, quand les nombres sont en chiffres, sont un *e* en exposant (on dit aussi : « en caractère supérieur ») au singulier : **le 2^e régiment de hussards**, **la 5^e République**, **le 16^e siècle**... Les abréviations « me » ou « ème », en minuscules ou en exposant, n'existent pas en français !

Au pluriel, il faut « es » en exposant : **les 10^{es} Jeux panafricains**, **les 16^{es} Assises du SNPP**... Les abréviations « mes » ou « èmes » sont incorrectes, qu'elles soient en caractère normal ou en exposant.

Premier s'abrège en 1^{er}, première en 1^{re}, ou en 1^{er} et 1^{re} (François 1^{er}, la 1^{re} armée).

Les chiffres et les nombres figurent dans plusieurs dénominations historiques qui sont des noms propres. Les majuscules (les « capitales », lorsque l'on parle de textes composés, imprimés) sont alors de rigueur, associées ou non à des traits d'union, selon ce que l'usage a imposé au fil des siècles.

Prenons le mot *cent* : il est avec une majuscule dans le nom propre *guerre de Cent Ans*, parce qu'il précède le substantif *Ans*, mot principal de cette dénomination. Très logiquement, l'on retrouve cette même graphie dans *la guerre de Trente Ans*, *la guerre de Sept Ans*, et, concernant nos amis belges, *la guerre de Quatre-Vingts Ans* (ou : *de Quatre-vingts Ans*). Par comparaison, et par souci d'unification orthotypographique, on opte généralement aussi pour *la guerre de(s) Six Jours* (conflit israélo-arabe, juin 1967).

En 1815, l'épopée napoléonienne s'est terminée sur l'épisode des *Cent-Jours* et Waterloo... On dit les *Cent-Jours*, tout court, et non « la guerre des Cent Jours » : cela explique la nuance d'orthographe due au trait d'union.

Richelieu, pour favoriser l'implantation française en Amérique, lança la Compagnie du Canada, ou Compagnie de la Nouvelle-France, ou encore Compagnie des *Cent-Associés* [de la Nouvelle-France].

Cent actionnaires, au premier rang desquels Champlain et Richelieu lui-même, avancèrent la coquette somme de trois mille livres (*N. B.* : *mille* est un mot invariable quand il est adjectif numéral).

Deux majuscules également pour les *Cent-Associés*, puisque l'adjectif numéral précède le nom, et un trait d'union fixé par l'usage... Idem pour le *Conseil des Cinq-Cents*, assemblée qui, sous le Directoire, était composée de cinq cents députés. Deux majuscules (plus celle à *Conseil*) et un trait d'union pour cette ellipse devenue un nom propre composé...

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : *Les termes candidater (sur les sites des universités) au lieu de postuler ou de déposer sa candidature, et s'actualiser (sur Pôle emploi) sont-ils admis ou s'agit-il d'impropriétés ?*

Réponse : Précisons le sens du vocabulaire ; l'impropriété est l'utilisation d'un terme inapproprié ; l'emploi fautif d'*opportunité* pour parler d'une circonstance propice, en lieu et place d'*occasion*, est une impropriété, l'opportunité étant le bien-fondé, le caractère judicieux d'une décision ou d'une action. Le barbarisme est la formation d'un mot non conforme à l'orthodoxie lexicale, comme ces affreuses féminisations *procureure, auteure, professeure, proviseure...* qui violent les principes grammaticaux de construction du féminin.

Le verbe *candidater* n'existe pas officiellement ; ce n'est pas un barbarisme au sens technique, puisqu'il est régulièrement formé sur *candidat*. C'en est un cependant puisqu'il n'a pas d'existence licite. Il ne figure pas dans les dictionnaires. On le donne ailleurs comme néologisme inutile, ou douteux, et de toute façon déconseillé. Nous le qualifierons donc de néologisme barbare. Peut-être finira-t-il par s'imposer dans l'usage malgré son inélégance, au point de devenir correct, en vertu de sa formation qui ne viole pas les règles. Il en fut ainsi pour *ovationner, auditionner* et quelques autres, passés du statut de barbarismes à celui de mots réguliers. Pour l'instant il est à rejeter. Le verbe *actualiser*, « mettre à jour, moderniser », existe bien. L'emploi à la forme pronominale n'est pas courant : on actualise quelque chose, mais on envisage mal que la chose puisse se mettre à jour toute seule. S'il n'est pas grammaticalement incorrect, il paraît peu vraisemblable.

Jacques Pépin



ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR
Par Jean BRUA



Quarante ans après son coup de sang héroïque (*Parlez-vous franglais ?*), Étiemble, premier mousquetaire de S.M. la Langue Française, n'est plus là pour arquebuser les trouvailles de ce qu'il a appelé le « sabir atlantique » ou, mieux, « atlantic ». On se plaît à imaginer le soin de tireur d'élite (feu sur *sniper*!) qu'il mettrait à casser la pipe la plus *in* du jargon cinématographique. On veut parler du mystérieux *biopic* apparu dans le ciel de la communication branchée, pour comble, dans l'obscurité

trompeuse de cette nuit artificielle que les techniciens de plateau nomment « américaine ». Un coup de projecteur (cache sur *spot*!) révèle que le *biopic* (pour *biographical picture*) n'est pas moins terrestre que le film biographique (« bio-film » en version contractée). La plus attendue des productions de ce genre nous a valu de la part des médias une pluie de *biopics* d'autant plus diluvienne que la belle et haute figure d'Abraham Lincoln en était le *topic* (« sujet », bien sûr)...



Triomphe de l'astronomie

Depuis la plus haute Antiquité, l'astronomie est un magnifique réservoir de métaphores. Ronsard, par exemple (pour un lycéen ou un post-lycéen sevré d'Histoire, Ronsard appartient à la plus haute Antiquité), décrivait les yeux de sa belle comme « deux soleils » ou « deux astres jumeaux ». Jean Nohain (autre personnage de la plus haute Antiquité) créa la « Piste aux étoiles ». Et, au théâtre, la femme prise sur le fait s'exclamait : « Ciel, mon mari ! ».

Mais depuis, on a fait beaucoup mieux. Les étoiles sont devenues des « stars ». On est vraiment sur « une autre planète ». Tout a pris une « dimension planétaire ». On s'évade, on produit des performances « stratosphériques », on surfe sur la Voie lactée. Des stars, fulgurantes et éphémères, passent dans notre ciel comme des « météores » ou des « aérolithes ». On les oublie. Cela entraîne toutes sortes de « nébuleuses ». Pour certaines personnes, qui choquent des sphères avec leurs membres inférieurs, être traitées de « stars » ne leur suffit plus, il faut dire qu'elles sont « galactiques ». D'ailleurs, pour peu qu'elles soient mises sur orbite, elles tiennent des propos sidérants, à défaut d'être sidéraux. Je propose de les qualifier de « trous noirs », car leur cervelle n'émet aucun rayonnement, elle a une masse considérable, ce sont, comme disent les astrophysiciens, des trous noirs supermassifs (appelés encore, fort justement, trous noirs galactiques). Chez certains tout de même, on perçoit une lumière fossile.

Bernard Leconte*

* Bernard Leconte vient de publier un nouveau roman (voir page X).

Les transports en Carpette

Les contes des *Mille et Une Nuits* célèbres pour leurs tapis volants comme mode de transport ont-ils inspiré, le jour de la sainte Constance, l'académie de la Carpette anglaise ? À cette question, le jury¹ réuni sous la haute présidence de Philippe de Saint Robert répond à sa façon. Au premier tour de scrutin, par cinq voix sur neuf, le jury a décerné non pas un tapis mais une Carpette... anglaise à M. Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des Transports, pour avoir déclaré, selon *Le Parisien*, que, dans le domaine du transport, « *l'anglais devrait être la langue de rédaction des documents officiels harmonisés* ».

Le prix spécial du jury à titre étranger a été quant à lui accordé, également au premier tour de scrutin et avec le même nombre de voix, à l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) et à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) pour la campagne publicitaire « *Say oui to France – Say oui to innovation* », qui promeut la France à l'étranger en utilisant un anglais de pacotille comme seul vecteur de communication, au lieu de s'adresser dans la langue des pays intéressés par cette campagne.

La « Conseillère Communication et presse » du ministère a contesté les propos rapportés dans l'article du *Parisien* du 14 septembre 2012 (« Opération coup de poing contre les camions étrangers »). L'article étant en ligne le 12 décembre 2012 et encore au 12 février 2013, sans démenti, rectification ou droit de réponse, l'académie de la Carpette anglaise a maintenu l'attribution de son prix à M. Cuvillier, d'autant plus que l'action du ministre dans le domaine de la promotion et de la défense du français est inexistante.

Marc Favre d'Échallens

1. Anne Cublier, Hervé Bourges, Benoît Duteurtre, Alain Gourdon, Yves Frémion et Dominique Noguez sont membres de cette académie.

Entente cordiale

L'anglais tel qu'on (pourrait) le parle(r) !

Voici la lettre qu'aurait pu écrire George Bernard Shaw à Tristan Bernard. Comme on peut le voir, l'usage – non exhaustif – par les Anglais de mots et d'expressions françaises est loin d'être négligeable et peut servir à l'édification des gens qui, aujourd'hui, se sentent obligés d'user, voire d'abuser, des termes anglais à-tout-va par effet de mode et mimétisme.

Évidemment, les Anglais n'utilisent le français que dans trois registres principaux : l'amour, la cuisine et la diplomatie, mais, dans la vie courante, il faut avouer que cela occupe déjà pas mal de temps... !

My dear friend

*This is a **compte rendu** of the **affair** between Sir Robert Preston and **Mademoiselle** Priscilla Moore. Sir Robert was married to a lady **comme il faut**, Lady Burlington, **née** Tudor, although he himself was just a **nouveau riche**. It was in fact a **mariage de convenance**. One day he met Priscilla Moore at a **thé dansant**. She possessed a **pied à terre** in a **chic**, **à la mode** part of London. He did not know that she was a sort of **agent provocateur** with a lot of **savoir-faire**. She regularly sent him **billets doux** **poste restante**. Lady Preston discovered the **liaison** but kept her **sang froid** and adopted a **laisser-faire** policy. She apparently forgave him for this **faux pas** : **noblesse oblige**! For a few months, Robert believed he had **carte blanche** to meet Priscilla often but of course, in situations like this, **discretion** is **de rigueur**. Unfortunately he talked and exhibited himself with her and soon, **ça va sans dire**, all London was **au courant**, despite their clever **noms de guerre** "Berton" as Robert Preston and "Primo" as Priscilla Moore!*

*Finally Lady Preston decided to teach her husband, that **enfant terrible**, a lesson and with the help of Lady Cumberland – her **éminence grise** –, she*

 prepared a **coup de théâtre** in order to give her husband the **coup de grâce** that would leave him **hors de combat** for a long time. On the occasion of Robert's birthday, she organized a huge fancy ball at their **hôtel particulier** inviting all London's **beau monde**, Miss Priscilla Moore included. She had ordered an enormous **pièce montée** to be brought and installed with candles on the **buffet** just before opening of the ball. The **nom de plume** "Primo" was written inside the cake in **crème Chantilly**. At an opportune moment in the festivities, Lady Preston requested her guests to keep silent and, with a flair for **mise en scène**, she invited her husband to cut the cake. Imagine his surprise when he saw the pet name of his **maîtresse** exposed to all. The guests cheered and jeered but the **ambiance** was rather sad. Poor Robert felt a **je ne sais quoi** of remorse. He never saw Miss Priscilla Moore again.

Honi soit qui mal y pense!

François-Xavier de Dietrich



Traduction

Mon cher ami,

Je vais vous conter l'histoire d'amour de Sir Robert Preston et de M^{lle} Priscilla Moore. Sir Robert était marié à une dame très bien, Lady Burlington, née Tudor. Lui, par contre, n'était qu'un nouveau riche. C'était en effet un mariage de convenance. Un beau jour, il fit la connaissance de Priscilla Moore, lors d'un thé dansant. Elle possédait un pied-à-terre dans un quartier très chic et à la mode de Londres. Il ne savait pas qu'elle était une espèce d'aguicheuse, qui savait s'y prendre avec les hommes. Elle lui envoyait régulièrement des billets doux, poste restante. Lady Preston découvrit la liaison mais elle conserva tout son sang-froid et adopta une politique de laisser-faire. Apparemment, elle lui pardonnait cette incartade : noblesse oblige ! Pendant quelques mois, Robert crut avoir carte blanche pour rencontrer souvent sa Priscilla ; mais, bien entendu, dans une telle situation, la discrétion est de rigueur. Malheureusement, il en parlait beaucoup et se montrait souvent avec elle et bientôt, évidemment, le Tout-Londres fut au courant malgré les surnoms astucieux qu'ils s'étaient donnés : « Berton » pour Robert Preston et « Primo » pour Priscilla Moore !

Finalement, Lady Preston décida de punir son mari, ce dévergondé, et avec l'aide de sa complice, Lady Cumberland, elle prépara un coup de théâtre pour infliger à son mari le coup de grâce qui le laisserait knock out pendant un bon bout de temps. À l'occasion de l'anniversaire de Robert, elle organisa un grand bal masqué dans leur hôtel particulier et invita tout le beau monde de Londres, y

compris M^{lle} Priscilla Moore. Elle avait commandé une énorme pièce montée, garnie de bougies, qui devait être apportée et installée sur le buffet juste avant l'ouverture du bal. Le pseudonyme « Primo » était inscrit à la crème Chantilly à l'intérieur du gâteau. Au bon moment pendant la fête, Lady Preston pria ses invités de se taire et avec son sens de la mise en scène, elle invita son mari à couper le gâteau. Imaginez la surprise de celui-ci en voyant le petit nom de sa maîtresse révélé à tout le monde. Les convives applaudirent et plaisantèrent, mais l'ambiance devint vite sinistre. Le pauvre Robert éprouvait une sorte de remords. Il ne revit jamais M^{lle} Priscilla Moore.

Honni soit qui mal y pense !

Le français estropié

Ayant quelques intérêts dans le domaine agricole, j'avais les jours derniers à remplir les formalités requises pour obtenir un emprunt dans une grande banque de l'agriculture.

La préposée, dame d'âge moyen, cadre important de l'agence où j'avais à faire, me demanda si mon épouse était partie prenante à l'emprunt. Je lui dis que oui, ce qui l'embarrassa, car il lui fallait trouver le féminin d'**emprunteur** et elle ne savait que choisir. Cela me semblait tout simple : « Mais emprunteuse, madame ! » et je lui citai « La Cigale et la Fourmi » :

« *Que faisiez-vous au temps chaud, dit-elle à cette emprunteuse ?* »

Hélas ! La dame ne fit pas confiance à La Fontaine, jugé dépassé, sans doute, et elle choisit le barbarisme « empruntrice » en ajoutant timidement : « C'est comme cela qu'on dit, nous ! »

Je vous laisse à penser mon effarement d'apprendre qu'une des plus importantes banques françaises a choisi pratiquement l'emploi dans son vocabulaire administratif de ce néologisme vicieux et jargonnant.

J. M.

À dicter...

Cette « dictée qui rend fou », trouvée dans un vieil almanach, circule sur l'internet.

« Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère.

De ce mariage est né un fils aux yeux pers.

Monsieur est le père, Madame est la mère. Les deux font la paire.

Le père, quoique père, est resté Lamère, mais la mère, avant d'être Lamère, était Lepère.

Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamère et la mère est Lamère, bien que née Lepère.

Aucun des deux n'est maire.

N'étant ni le maire ni la mère, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère.

Le fils aux yeux pers de Lepère deviendra maire.

Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père, et de Mademoiselle Lepère, sa mère.

La mère du maire meurt et Lamère, père du maire, la perd.

Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère, vient du bord de mer et marche de pair avec le maire Lamère, son petit-fils.

Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venu de la mer, et chacun s'y perd ! »

Pour continuer à jouer avec des homonymes, voici une photo transmise par l'une de nos adhérentes.



L'écriture numérique ou le français désincarné

Certes, une langue ne connaît pas la fixité. Elle évolue, s'enrichit de nouveaux vocables, laisse au bord du chemin ceux qui lui semblent désuets voire devenus inutiles. Son orthographe varie, au motif souvent discutable qu'elle est trop compliquée (pour les paresseux du langage). Mais depuis quelque temps, elle subit le contrecoup explosif des innovations de la toute-puissante informatique. Nous assistons à une révolution phonétique qui ébranle le vocabulaire en le dépouillant, en le réduisant à une suite de lettres et de chiffres qui donnent une tournure minimaliste, squelettique, énigmatique, hiéroglyphique, à une langue naguère encore appréciée pour sa clarté et sa musicalité.

Mais le français est-il encore une belle langue : « kes tan dis ? ».

Gain de place, c'est certain, de temps, c'est moins sûr, car il faut un entraînement sérieux et de la patience pour décrypter, souvent après plusieurs lectures, les composants de ce nouvel espéranto¹. L'idée d'une simplification drastique du langage n'est pas une idée nouvelle. À preuve, au XIX^e siècle, Paul Verlaine composa, sous le sceau de la plaisanterie, un sonnet pour son ami Duvigneau, « *trop fougueux adversaire de l'orthographe phonétique* ». Écoutons cette bouffonnerie :

« é coi vrémen, bon duvignô,
vous zôci dou ke lé zagnô
et meilleur ke le pin con manj,
vous metr'an ce courou zétranj

contre ce tâ de brave jan
o fon plus bête que méchan
drapan leur linguistic étic
dans l'ortograf(e) fonétic ?

1. Le général de Gaulle aurait dit « volapük », langue artificielle vite supplantée par l'espéranto.

*kel ir(e) donc vous zambala ?
vi zavi de cé zoizola
sufi d'une parol verde.*

*Et pour leur prouvé san déba
Ki é dé mo ke n'atin pa
Leur sistem(e), dison leur... ! »*

Marguerite Yourcenar, au siècle dernier, donna aussi de la voix contre cette atrophie de l'orthographe. Elle écrit le 18 mai 1958 à un de ses amis : « *Je vois que dans votre dernier envoi Kavafy est devenu Cavafy, ce qui me fait supposer qu'entre-temps l'héritier du poète aura signifié son désir de vous voir adopter l'orthographe la plus phonétique possible. C'est un peu comme écrire Charles Bôdlairé pour l'auteur des Fleurs du mal. Mais passons...* »

Le comble de l'amphigouri se rencontre dans l'hybridation entre cette langue sonore minimale et celle vernaculaire des jeunes. Ainsi ai-je buté sur un appel publicitaire grenoblois écrit dans ce jargon phonético-dialectal.

Le voici in extenso, si l'on ose dire : « *1 posibl 2 ra T Sa C 2 labal.* » Une bonne moitié se comprend avec de la bonne volonté. Il est convenu et les dictionnaires l'ont entériné, que « rater » a désormais droit de cité, **manquer** ne faisait plus l'affaire. Mais les trois derniers pieds de ce décasyllabe restaient pour moi de l'hébreu. Pour comprendre, j'ai dû recourir à un Champollion doublé d'un fin connaisseur des nouveautés langagières à mettre au compte de la jeunesse. Il fallait tout simplement lire « C'est d'la balle », expression nouvellement née qui vient de remplacer le démodé « C'est le top » ou mieux encore, le moribond « C'est super ».

Comment mettre un terme à ces dérives ? Ni l'interjection muette, vulgaire et méprisante de Verlaine ni l'impératif désabusé de l'académicienne ne porteront remède à ces aberrations. Ou bien faut-il accorder notre confiance à Guillaume Apollinaire qui, désenchanté, affirmait : « Passons, passons, puisque tout passe. »

Mais pour lui, c'est la vie qui passait avec son cortège de joies et de détresses.

Marthe Peyroux

Formules d'antan

Le « baiser Lamourette »

Dans ma jeunesse encore, j'entendais parfois des proches s'exclamer : « Oh ! c'est un baiser Lamourette », ce qui signifiait une réconciliation éphémère et peu sincère. Cette expression a totalement disparu à mesure que régresse l'enseignement de l'histoire.

Avant 1789, Adrien Lamourette était membre de la congrégation des Lazaristes, puis grand vicaire à Arras, directeur de Saint-Lazare et supérieur du séminaire de Toul. Il fut élu aux États généraux et devint l'un des conseillers intimes de Mirabeau, qui lui confia – c'était son habitude – tous les discours qui se rapportaient aux affaires ecclésiastiques. Lamourette prêta serment à la Constitution civile du clergé. C'était donc un prêtre assermenté. Que signifie la Constitution civile du clergé ? L'acceptation des idées nouvelles de 1789, l'abandon des anciens privilèges, la reconnaissance d'un nouvel ordre social, dans lequel un clergé « régénéré » marcherait aux côtés de la France révolutionnaire, diffusant les idées des Lumières sans renoncer pour autant à la foi – c'est le moins ! Expression d'un gallicanisme exacerbé, elle créait une Église schismatique, indépendante de Rome et, à ce titre, condamnée par le pape Pie VI.

En février 1791, Lamourette devint évêque de Rhône-et-Loire ; fut sacré le 27 mars et le 31 août fut élu député de ce département à l'Assemblée législative, où il siégea parmi les modérés. Le 21 novembre, il s'opposa à ce qu'on changeât le titre de Constitution civile du clergé, et le 24 à ce qu'on accordât des temples aux schismatiques.

Mais ce qui a rendu son nom célèbre, c'est la motion de concorde et de fraternité qu'il proposa et fit adopter dans la séance du 7 juillet 1792 de l'Assemblée législative. À la suite de la journée du 20 juin 1792, où commencèrent à s'affronter, dans une lutte féroce pour le pouvoir, Girondins et Montagnards – lutte qui verra la défaite des premiers –,

Lamourette, se rendant compte de la portée des injures que les partis se lançaient dans la salle des délibérations, tandis que les Autrichiens et les Prussiens marchaient sur Paris et au milieu de l'émotion générale, monta à la tribune et prononça un discours retentissant où il faisait appel à la concorde et à l'apaisement, à l'oubli des injures et à la fraternité éternelle. Sympathique et apprécié, il appela ses collègues à se donner mutuellement une accolade publique qui devint fameuse sous le nom de « baiser Lamourette ». Son appel fut entendu... un moment. Les membres de la Législative, sans distinction d'opinion, se jetèrent dans les bras les uns des autres, et ce fut là un spectacle saisissant et grandiose. L'arrivée du roi à ce moment solennel ajouta à cet élan d'expansion générale. Mais la réconciliation dura l'espace d'un éclair. Le lendemain, les défiances éclatèrent à nouveau, les injures reprirent de plus belle.

Lamourette dénonça les massacres de septembre 1792, où nombre de ses amis furent déportés ou massacrés, aux Carmes notamment. Après la clôture de la session de la Législative, il se retira à Lyon. Il s'y trouvait pendant le siège et, dénoncé comme suspect, tomba le 29 septembre 1793 aux mains des Jacobins. Conduit à Paris, enfermé à la Conciergerie (28 octobre), traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort. Quand il monta sur l'échafaud, le peuple criait en souvenir de la fameuse séance : « *Baise, Charlot, Lamourette ! Allons, baise, Charlot !* [le bourreau] »

Ainsi finit l'abbé Lamourette, cet homme de paix qui avait rêvé le rapprochement des frères ennemis et qui expira sur l'échafaud, ayant cette courageuse et mémorable parole : « *La guillotine n'est qu'une chiquenaude sur le col.* » Le 7 janvier 1794, il avait rétracté son serment constitutionnel.

Jean-Paul Clément

Mariage et « pariage »

Maintenant que le mariage dit « homosexuel » – forme nouvelle d’union conjugale – est projeté sur le devant de la scène, on n’a pas fini d’en parler. Or, parler fixe les usages de la langue, et ces usages reposent sur le principe suivant : « À objet différent, dénomination différente ».

L’union homosexuelle est différente de l’union traditionnelle homme-femme : elle doit donc porter un nom différent.

Dans l’union homosexuelle, chacun des deux hommes – dans le cas des hommes – se choisit un « pair », un compagnon « pareil à lui-même » – le mot *pair*, qui vient du latin, est très ancien dans notre langue ^{x^e-xi^e siècles}) et toujours avec ce sens de « similitude », d’« égalité ».

Chaque partenaire est donc le « pair » de l’autre et non l’époux. Tous deux « s’apparient » dans ce que nous dirons un « pariage ». Ils sont des « pariés » et non des mariés, et leur situation s’énonce tout naturellement d’elle-même, sans ajout d’aucune sorte.

Ils sont aussi tout naturellement, et très justement, des « conjoints ».

Pour les femmes qui, elles aussi « s’apparient » avec une compagne semblable à elles-mêmes, elles devraient être des « pariées » dans un « pariage » féminin. Les termes de « paire » ou « pairesse » n’étant guère acceptables dans notre langage actuel, chacune devrait être la « pariée » de sa compagne, ou, très joliment, sa « pareille ».

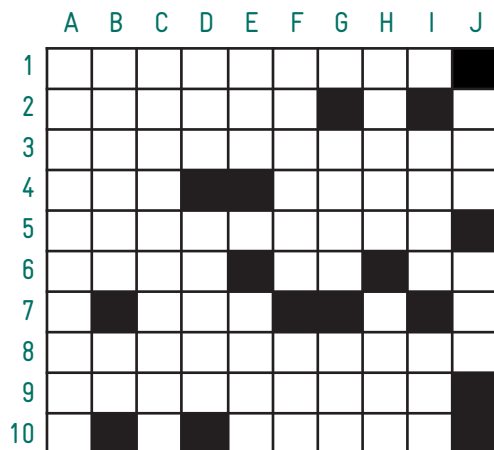
Unies l’une à l’autre, elles sont aussi, très justement des « conjointes ».

Reste à distinguer, si possible, le pariage masculin et le pariage féminin puisque eux non plus ne sont pas la même réalité, et à les distinguer sans ajout discriminatoire ou disgracieux. Les savants linguistes nous permettraient-ils un accent circonflexe sur le « pâriage » masculin, sans l’avoir, bien sûr, sur le « pariage » féminin ?

Quelles que soient nos positions face à l’union homosexuelle, l’adaptation de nos habitudes de langage s’impose parce qu’elles traduisent ces réalités différentes.

Christiane Bousch

Mots croisés de Melchior



1. L'homme aux mille chemises.
 2. Ont une ouverture ou fis une ouverture.
 3. Inventeur de la pizza.
 4. Épais et touffu. Futur toto.
 5. XIX^e italien.
 6. Fou de ses filles. Connu. Bons usages.
 7. Principe chinois.
 8. Tout feu, tout flamme.
 9. État du Brésil.
 10. N'ont pas remplacé les livres.
- A. Maîtres de la lagune.
 - B. Secret partagé avec le public. Métal blanc.
 - C. Mauvaise chez Brassens.
 - D. Monarque maltraité. Moitié de singe.
 - E. Populaire le 14 juillet. Terre de Sienne.
 - F. On y est à l'abri des poursuites. Dangereuse quand elle est lourde.
 - G. Mince. Lettres de Le Nôtre.
 - H. Poète italien bouleversé. Héritier vulgaire du marquis.
 - I. Tralala... Arrivés.
 - J. Porte une manchette. Imbécile d'autrefois.

Tableau d'horreurs



Dans la vitrine du célèbre pâtissier, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8^e (14 octobre 2012). Il faut lire sur l'étiquette :

« Coffret Inimythables
20,00 € »



Sur de nombreux panneaux d'affichage, en décembre 2012



Courriel envoyé aux clients, le 2 février 2013



Cette carte de vœux de la ville de Nantes a été déposée dans 197 500 boîtes aux lettres !

Tableau d'honneur

- D'après *Le Figaro* (22 novembre 2012), c'est d'Allemagne cette fois que nous vient un bel éloge de notre langue. Une agence de Hambourg, spécialisée dans le placement éducatif, doit satisfaire une demande accrue de grand-mères au pair françaises. Sa fondatrice, Michaela Hansen, déclare au journal : « *Nous croulons sous les demandes. Paris est la plus belle capitale du monde et le français la plus belle langue ; l'esprit et l'élégance, le charme et la beauté, haute cuisine et haute couture : parfois nous sommes jaloux de nos voisins [...]. Et nos grannies*¹ [celles qu'elle place, NDLR] *apportent leur expérience, leur raffinement et leur langue dans un foyer.* » Avis aux volontaires retraitées pour promouvoir notre langue outre-Rhin...

- En 2011, la délégation DLF des Pays de Savoie, présidée par Marcel Girardin, était intervenue auprès de la presse et des organisateurs du Critérium de la Première neige, à Val d'Isère. L'affichage publicitaire de cet



événement portait en grands caractères la mention « BOYS MEET GIRLS »², dont on ne voyait pas d'ailleurs le rapport avec le ski... On peut penser que cette

intervention vigoureuse aura porté ses fruits, car pour ce même critérium, en décembre 2012, toutes les mentions étaient francisées. Souhaitons que les autres actions de la délégation des Pays de Savoie obtiennent encore beaucoup de succès.

- Un groupe de rock qui revendique la langue française ? Cela existe ! Ce groupe s'appelle Archimède et a



été formé par deux frères, Nicolas et Frédéric Boissnard, originaires de Laval. Lors d'un concert en Savoie, *Le Dauphiné libéré* rapporte un entretien avec ces chanteurs qui déclarent : « *On a un attachement à la langue française et c'est ce qui nous distingue de ces groupes. On est un peu militant, malgré nous. Tout le monde perd sa langue maternelle, nous on la revendique. Soigner les textes avec une esthétique pop. C'est notre créneau.* » Ces jeunes ont été primés lors des Victoires de la musique et DLF leur accorde un satisfecit. Et nous ne manquerons pas d'aller les écouter s'ils se produisent près de chez nous, (mais nous mettrons peut-être des boules Quiès...).

Marceau Déchamps

1. Diminutif anglais pour « grand-mères ».

2. Les garçons rencontrent les filles.

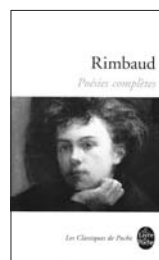
Rencontre



Entretien avec M^{me} Cécile Boyer-Runge, directrice générale du Livre de Poche (*suite et fin*).

DLF : *Le Livre de Poche* offre chaque année des lots pour les collégiens et les étudiants des concours du Plumier d'Or et de la Plume d'or organisés par DLF en France et dans le monde entier. Nous tenons ici à vous en remercier. Quelle est la politique du Livre de Poche pour promouvoir la langue française ?

C B-R : Nous apportons un soin particulier à l'édition des textes et notamment des classiques. Adaptés aux jeunes lecteurs (collégiens, lycéens) ou aux étudiants, nos éditions sont confiées aux meilleurs



spécialistes de la littérature française. C'est réellement un engagement du Livre de Poche, ainsi qu'un réel investissement pour l'avenir. Nous veillons aussi à valoriser notre fonds auprès des enseignants et des élèves et proposons régulièrement, via notre site internet par exemple, des outils pédagogiques pour favoriser l'étude des œuvres en classes.

DLF : *Le Livre de Poche* publie beaucoup de traductions d'ouvrages étrangers, anglo-saxons notamment. Quel pourcentage de classiques français, de nouveautés françaises et de traductions dans votre choix éditorial ?

C B-R : À l'image de la production éditoriale en France, la collection accueille effectivement une part importante de romans étrangers, pas

seulement anglo-saxons. C'est une littérature très intéressante, tant par sa diversité que par la qualité des livres publiés.

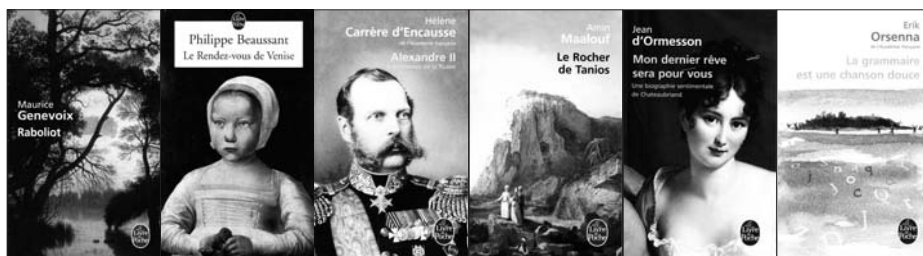
Sur près de 400 titres publiés chaque année, la littérature française reste évidemment prééminente au Livre de Poche, qu'il s'agisse de la littérature contemporaine provenant de nombreux éditeurs français, ou de notre fonds classique qui s'enrichit chaque année de quelque quinze à vingt nouvelles éditions.



DLF : *Merci pour votre enthousiasme et votre soutien. À tout seigneur tout honneur, nous vous laissons le mot de la fin :*

C B-R : Le Livre de Poche célèbre ses 60 ans en 2013. L'année s'annonce exceptionnelle, avec beaucoup de nouveautés, des rendez-vous fixés avec les grands auteurs du Livre de Poche et de nombreuses découvertes littéraires...

Notre credo est dans notre slogan, spécialement créé pour cet évènement : « Le Livre de Poche a 60 ans ...et l'histoire ne fait que commencer... » !



NDLR : Les ouvrages de cette page sont des livres d'amis de DLF,

Le français pour Gil Kressmann



C. Verret-Vincent

Gil Kressmann a fort aimablement rédigé un résumé de l'exposé qu'il fit pour les membres de DLF lors du déjeuner du 17 janvier (voir p. II). Nous en publions des extraits, mais les lecteurs pourront le lire intégralement sur le site de l'Association.

Je vous remercie de m'avoir invité à présenter le livre que j'ai publié récemment aux éditions Artna et qui s'intitule : *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le tennis et autres jeux de balle sans jamais savoir où le trouver*. Ce titre un peu long est un petit clin d'œil à Woody Allen, comme vous l'avez sûrement reconnu.

Ce livre se présente sous la forme d'un abécédaire insolite qui, sous le prétexte d'expliquer l'histoire et la pratique des sports de balle, permet de passer en revue tous les mots et expressions du vocabulaire utilisés dans les sports de balle. Nombreuses sont celles qui sont devenues des expressions très populaires de la langue française. [...]

Je ne suis pas linguiste mais, depuis ma première jeunesse, je joue au jeu de paume (ainsi qu'au tennis, son descendant). [...]

J'ai eu l'occasion de répondre fréquemment aux journalistes qui m'interrogeaient sur ce sport [...] toujours très friands de m'entendre



leur parler des expressions de la langue française issues du jeu de paume comme, par exemple : « Qui va à la chasse perd sa place », « rester sur le carreau », « les enfants de la balle », « bisque, bisque, rage », « tomber à pic », « se renvoyer la balle », « prendre la balle au bond », « la pierre d'achoppement », « épater la galerie », « bon pied, bon œil », etc.

Je me suis donc décidé, il y a cinq ans, à partir à la recherche de ces expressions issues du jeu de paume, dont certaines avaient déjà été repérées par des auteurs comme Alain Rey, Claude Duneton...

[...] Je dois dire que la recherche dans le célèbre dictionnaire universel de Furetière m'a beaucoup apporté.

Au fur et à mesure de mes recherches, j'ai alors été très étonné par l'ampleur de ma récolte. Cela m'a incité à prolonger ma recherche au-delà du jeu de paume, pour étudier le vocabulaire et expressions des autres jeux de balle, sports nés pour la plupart au XIX^e siècle et tous issus du jeu de paume, comme les jeux de pelote dite basque, le tennis, le jeu de tambourin, le squash et bien d'autres jeux encore.

[...] Le vocabulaire de tous ces jeux de balle s'est naturellement inspiré de celui du jeu de paume.

Mais il a aussi été fortement influencé par les Anglais. Cela s'explique aisément puisque le jeu de paume a été inventé par les Français alors que les jeux de balle dérivés du jeu de paume et devenus très populaires comme le tennis et le squash, voire le badminton, ont été inventés par les Anglais. Ainsi, l'utilisation de la langue anglaise dans ces nouveaux sports a été intensive par facilité ou par snobisme.

Certains mots anglais ont tout simplement été « francisés » comme breaker, débriker, smasher, loper...

D'autres mots ont été carrément inventés pour « faire anglais », comme tennisman ou tennismen, qui n'existent pas dans la langue anglaise.

Cette anglicisation de la sémantique illustre une fois de plus un certain déclin de la langue française dans le sport comme ailleurs. Le jeu de paume s'efforce néanmoins de conserver un vocabulaire

français qui remonte parfois à plusieurs siècles et demeure un bastion de la langue de Molière qui mérite d'être reconnu.

Face à cette découverte, je me suis donc dit qu'il fallait aussi que je profite de la rédaction de cet ouvrage pour défendre la langue sportive française. J'ai donc pris soin de rappeler que de nombreux mots franglais du vocabulaire des sports de balle ont très souvent leurs équivalents en français : drive, balle chopée, tennis elbow, fair-play, lawn-tennis, let, open, out, lob, match, net, score, set, smash...

Notons cependant que quelques mots anglais utilisés dans les sports de balle sont néanmoins issus du vieux français, tels que sport, tennis, ace, deuce, court, love...

J'ai retenu un autre classement que l'alphabétique [... le voici] :

- Classement des expressions selon les instruments.
- Classement selon les parties du corps concernées.
- Classement selon les parties constitutives du jeu.
- Classement des expressions selon les coups effectués.

Un bilan de mon travail fait apparaître que si le jeu de paume est sportivement marginalisé en France par rapport aux autres jeux de balle, même s'il connaît un renouveau d'intérêt récent, son influence reste étonnamment présente dans notre culture à travers les nombreuses expressions dérivées de la pratique du jeu de paume et utilisées aujourd'hui dans le langage courant.

Vous avez sans doute remarqué aussi que les expressions françaises issues des sports de balle étaient très souvent utilisées dans le langage des affaires (avoir la balle en main, se tirer la bourre, empaumer une affaire, pierre d'achoppement, faire faux bond...). [...]

Enfin, il faut remarquer toutes les ressemblances entre l'art de l'échange de balle et l'art de la conversation : – Se lancer la balle – À toi la balle – Prendre la balle au bond – Se renvoyer la balle – Faire du ping-pong...

Ainsi, échanger une balle et échanger des bons mots ou des idées font partie du même univers culturel.

Nouvelles publications



METTRE EN FORME SES MÉMOIRES, d'Éric Martini

Glyphé, 2012, 104 p., 11 €

Qui d'entre nous n'a un jour rêvé d'immortaliser ses souvenirs, fût-ce pour un nombre limité de lecteurs ? Et cela, comme l'a dit Stendhal, « afin de deviner quel homme – ou quelle femme – vous avez été ».

Voici que l'occasion vous est offerte d'apprendre que vous êtes en mesure d'écrire vos Mémoires et que vous en éprouverez une grande satisfaction. Vous allez recevoir de précieux conseils pour rassembler vos souvenirs, adopter un style, respecter toutes les règles de la typographie, de la ponctuation, de la saisie de texte, etc. Et pour terminer, l'auteur, directeur des éditions Glyphé, va peut-être vous éditer en cent exemplaires (www.editezvotrelivre.com). **Nicole Vallée**



LE FRANÇAIS, TERRE HOSPITALIÈRE, de Joseph Boly

Éditions M.E.O. et Association Charles-Plisnier, 2012, 224 p., 19 €

L'auteur, ancien inspecteur de l'enseignement belge, rédacteur de dossiers pédagogiques mettant en valeur le métissage et le dialogue des cultures, et même prêtre, donne ici la parole à 67 écrivains aux langues maternelles diverses. Pour quelles raisons ont-ils choisi d'écrire en français ? Quelles sont leurs motivations ? Comment perçoivent-ils la langue française ? Un sujet passionnant et rarement

traité. Du Russe Arthur Adamov (« *Les mots étrangers nous invitent à danser* ») au prix Nobel chinois Gao Xingjian (« *Une langue que l'on parle avec une vibration veloutée de la voix* »), de la Canadienne Nancy Huston (« *C'est une très grande dame, une reine belle et puissante* ») au Lituanien Emmanuel Lévinas (« *C'est dans cette langue que je sens les sucs du sol* ») aucun jamais n'a regretté son choix, et tous de s'exclamer avec le grand linguiste belge Joseph Hanse : « *Ma patrie, c'est la langue française !* » Préface, avant-propos, choix d'auteurs contemporains, orientation bibliographique. **N. V.**



SE NOMMER POUR EXISTER, L'EXEMPLE DU PSEUDONYME SUR INTERNET

de Marcienne Martin, préface d'Alain Coïaniz

L'Harmattan, 2012, 220 p., 22 €

Ce savant ouvrage, dû à une docteure en sciences du langage, entend répondre à deux questions fort actuelles dans une société civile où se nommer permet au sujet de s'y inscrire pour être connu puis reconnu par l'autre : qu'en est-il de la nomination en général ? et du pseudonyme sur internet en particulier ? Il y parvient grâce à une étude approfondie des objets du monde et par le biais de deux enquêtes menées auprès d'usagers de l'internet et à partir d'un corpus de pseudonymes recueillis sur des forums et des blogs de journaux en ligne. Nombreux tableaux, glossaire, index, bibliographie. **N. V.**

DICTIONNAIRE AMOUREUX DE L'HUMOUR, de Jean-Loup Chiflet, dessins d'Alain Bouldouyre

Plon, 2012, 708 p., 24 €

Même si vous êtes d'irré récupérables agelastes, vous ne résisterez pas aux citations de ce désopilant dictionnaire d'un auteur auquel nous devons déjà quelque soixante ouvrages au service de



l'humour, surtout quand celui-ci nous est dispensé par des magiciens de la langue. Alors, venez oublier vos soucis en compagnie d'Allais... de Beaumarchais... Courteline... Flaubert... Ionesco... Zouc... « *Il est poli d'être gai* », a dit notre immortel Voltaire. Ce livre doit nous y aider. Et voici notre petit jeu habituel. Que signifie le mot *agelaste* dû à Rabelais ?¹ Qui a dit : « *Le carré est une circonférence qui a mal tourné.* »² ; « *Quand un philosophe me répond, je ne comprends plus ma question.* »³ ; « *Dieu a créé la femme en dernier : on sent la fatigue.* »⁴ ; « *Le whisky est une mauvaise chose, surtout le mauvais whisky.* »⁵ ; « *Qui vole un bœuf est vachement musclé.* »⁶ ? Et un petit dernier (il faut bien) : « *Un enfant prodige est un enfant dont les parents ont beaucoup d'imagination.* »⁷ ? Maintenant, vous allez en apprendre une ou deux par jour et vous serez invité partout ! N. V.

Réponses : 1. Qui ne sait pas rire. 2. Pierre Dac. 3. Pierre Dac. 4. Sacha Guitry. 5. Bernard Shaw. 6. Chaval. 7. Jean Cocteau.

Peut-il y avoir plus vive satisfaction que d'accueillir un jeune éditeur, en l'espèce Les Vieux Tiroids, auquel nous devons de délicieux petits ouvrages (2012, 128 p.) sortis, entre autres, d'une bibliothèque « amusante et instructive à l'usage des curieux », ou « jolie et rimée à l'usage des poètes », « divertissante et intemporelle à l'usage des plus jeunes », textes choisis par Delphine Dupuis, tous agréablement illustrés avec une très jolie couverture cartonnée.



PETIT MANUEL DE L'ARGOT OU L'ART DE PARLER CANAILLE. À LA DÉCOUVERTE DE LA LANGUE VERTE (13,90 €)

L'argot, du catéchisme, de la finance, du droit, de la justice. À vous désormais de vous encaïllier en tous temps, en tous lieux... Quitte à ne pas être compris dans les cercles distingués que vous fréquentez certainement. N. V.



PETIT RECUEIL DE POÈMES SUR LES MOIS ET LES FÊTES DE L'ANNÉE – HONORÉS PAR LES PLUS GRANDS POÈTES ET ILLUSTRÉS DES PLUS GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE (9,90 €)

Depuis « Après l'hiver » d'Hugo et « Premier sourire de printemps » de Gautier, jusque « À la mi-carême » de Musset, en passant par « La Saint-Jean » de Verhaeren, « Octobre est doux » de Samain, et « Novembre » de Coppée, voici le petit recueil idéal pour vous faire apprécier les saisons et le temps qui passent. N. V.



PETIT RECUEIL DES COMPTINES ET RONDES DE MON ENFANCE (11,90 €)

Oubliez vos soucis et jusqu'à votre âge, même et surtout vénérable, pour fredonner seul(e) ou en compagnie de vos chères têtes brunes ou blondes ces refrains qui vous enchantaient naguère : Promenez-vous dans les bois, aidez la Mère Michel à retrouver son chat, dansez sur le pont d'Avignon ou sur l pont du Nord, et n'hésitez même pas à vous gausser du brave Cadet Rousselle. Pour ce qui est du bon tabac, l'époque n'est plus de vous vanter d'en avoir. N. V.



PETIT MANUEL DES CURIOSITÉS DE LA CONVERSATION DESTINÉ AUX AMOUREUX DE LA LANGUE FRANÇAISE (14 €)

Celui-ci nous est vraiment destiné. Nous en connaissons beaucoup de ces expressions, certes, mais elles sont classées par thème : « Quelle classe ! », « Sauver la face », « Un bien étrange bestiaire », « De vie à trépas », et par origines : populaires, historiques, religieuses, avec de pertinentes explications. Nous retrouvons donc avec

plaisir : « Se lever dès potron-minet », « prendre la poudre d'escampette », « pédaler dans la semoule », « passer un savon »... soixante-dix en tout, si je ne me suis pas « fourré le doigt dans l'œil » ! N. V.



LES MAUX POUR LE DIRE. CHRONIQUES DE CICÉRON POUR LA DÉFENSE DU FRANÇAIS

de Maurice Calmein

Éditions Atlantis, 2012, 188 p., 12 €

Quand un hebdomadaire régional est assez courageux pour publier deux années durant un billet dénonçant les mauvais traitements infligés à la langue française précisément par ceux qui la véhiculent le plus, « dans le poste » ou « sur le petit écran », cela donne 102 chroniques aussi pertinentes qu'humoristiques, et un éditeur **allemand** a choisi de nous en offrir 90. Et « Cicéron », qui se voudrait digne du grand rhétoricien romain, se réjouit d'avoir transmis son virus à maints lecteurs qui, désormais, poursuivant sa croisade, traquent fautes flagrantes et anglicismes superflus. Alors, verrons-nous un jour disparaître les *story-telling*, *problématique*, *creative technology*, *pipol*, *fashion village*, *supporter*, *globalisation* ? Et pour terminer, un amusant tableau d'expressions en français résistant, et des explications de quelques autres à l'usage des étrangers francophiles. N. V.



DICTIONNAIRE DU FOOTBALL. LE BALLON ROND DANS TOUS SES SENS

de Benoît Meyer, préface de Lilian Thuram

Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2012, 496 p., 20 €

Passionné de « balle au pied » ou résolument « *no sport* », comme Winston Churchill, il vous est impossible de demeurer insensible à cet ouvrage sérieux, coloré, détaillé, où se côtoient l'histoire, la chronologie, la sociologie, le sens de la participation, de l'amitié, d'un idéal commun. Non seulement, ce dictionnaire offre un vocabulaire... international, où le latin voisine avec l'anglais ou le français, mais il est complété par une énumération des clubs, des principales équipes du monde, des stades, avec une foule d'informations allant de la date de leur création à la couleur des bas et des maillots des joueurs. Dans sa préface, Lilian Thuram insiste sur le fait que le football « *représente par excellence un lieu d'échanges et de liens* » qui a fait naître le mot « *reliance* ». Il souligne également « *l'extraordinaire alchimie qui se produit entre les spectateurs* » et « *les moments d'intense harmonie* ». Avec ce livre copieux mais agréablement lisible, Benoît Meyer a accompli un travail remarquable, où la science s'allie à la joie populaire et s'adresse « *aussi bien aux journalistes, aux techniciens du football, qu'à un plus large public désireux d'apprendre et de se perfectionner dans le "parler" de ce sport* ». Jacques Dhaussy



LE PETIT LIVRE DES GROS MOTS ET AUTRES NOMS D'OISEAUX, de Gilles Guilleron

Éditions First, 2012, 160 p., 2,99 €

Les mots les plus... gros sont les plus brefs : monosyllabes ou disyllabes que l'on propulse avec une catapulte verbale, dans un tourbillon de colère ou un sursaut d'indignation. Mots brefs, mots qu'on ne devrait pas prononcer... Est-ce en raison de leur vigueur balistique que Gilles Guilleron a rassemblé 150 gros mots, jurons et noms d'oiseaux dans un mini volume plus de pochette que de poche (8,5 x 12 cm) ? L'auteur explique, dans la mesure du possible, leur origine (parfois en dessous de la ceinture), ajoutant à chaque rubrique « *variantes, registre courant et registre soutenu ou libres variations* ». On croit savoir quelquefois... mais le commentaire peut réserver des surprises. Il nous semble que les mots les plus longs

comme « frappadingue, polichinelle, paltoquet » figurent parmi les plus anodins. Quant aux oiseaux, en dépit de leur présence dans le titre, ce sont les Arlésiens de la grossièreté ! J. Dh.



NYCTALOPE ? TA MÈRE... PETIT DICTIONNAIRE LOUFOQUE DES MOTS SAVANTS

de Tristan Savin, préface d'Alain Rey

Points, « Le goût des mots », 2011, 256 p., 6,90 €

Un malicieux recensement de 300 termes peu communs, plus ou moins savants, généralement mal interprétés ou détournés par l'usage... Leur évolution et leur sens premier nous sont restitués. Ne glosez donc plus sur les propos de votre amphitryon, malgré son air goguenard, contentez-vous de quelques euphémismes dépourvus de rodomontades, sans semer la zizanie. Et l'auteur de nous rappeler ce propos d'Alain, ignoré des béotiens : « *Qui n'a point réfléchi sur le langage, n'a pas réfléchi du tout.* » N. V.



LE PRONOM PERSONNEL DANS LE FRANÇAIS PARLÉ, de Calogero Giardina

Éditions du Menhir, « Passerelle U », 2011, 142 p., 27,50 €

Docteur ès lettres et spécialiste de stylistique et de linguistique, Calogero Giardina s'intéresse ici à un sujet absent des grammaires traditionnelles. Il démontre que, dans le français parlé, le pronom personnel n'a pas seulement « un rôle de représentant ou de substitut » et que ses fonctions et ses rôles, loin d'être immuables, varient selon le contexte dans lequel il est employé, sa situation et sa distribution dans la phrase. G. M.-V.

À signaler :

- .. ENCHANTÉ DE FAIRE VOTRE PLEIN D'ESSENCE ! ET AUTRES JOYEUSES CALEMBOURDES, de Marie Treps (La Librairie Vuibert, 2013, 176 p., 14,90 €).
- .. LES NÉOLOGISMES, de Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (PUF, réédition 2012, 129 p., 9 €).
- .. LE JARDIN. « QUI REPOSE L'ŒIL SANS L'ÉGÉRER », de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion les mots », à paraître, 144 p., 9,90 €).
- .. 365 PROVERBES EXPLIQUÉS, de Paul Desalmand et Yves Stalloni (Chêne, 2010, 366 p., 15,90 €).

* * *

- .. OUI L'ÉCONOMIE EN FRANÇAIS, C'EST PLUS CLAIR !, d'Alfred Gilder, préface d'Abdou Diouf (France-Empire, 2013, 188 p., 19 €).
- .. ORTHOGAFFE.COM. L'ORTHOGRAPHE EN BANDE ILLUSTRÉE, de Bernard Fripiat et Nicky Ward (Les éditions Demos, 2012, 2012, 56 p., 12,90 €).
- .. PETITES CHRONIQUES DU FRANÇAIS COMME ON L'AIME !, de Bernard Cerquiglini (Larousse, 2012, 352 p., 20,90 €).
- .. JOUONS AVEC LES MOTS. JEUX LITTÉRAIRES, de Julie Pujos (Folio, 2012, 144 p., 2 €).
- .. PETIT DICO DES MOTS DÉMODÉS ET OUBLIÉS, de Sylvie Brunet (City, 2012, 192 p., 14,95 €).
- .. LE KIT DU 21^E SIÈCLE. NOUVEAU MANUEL DE CULTURE GÉNÉRALE, de François Reynaert et Vincent Brocvielle (JC Lattès, 2012, 362 p., 19 €).
- .. LA RHÉTORIQUE OU L'ÉLOQUENCE FRANÇAISE. ÉDITION DE MICHEL LE GUERN, de Louis de Lesclache (1620 ?-1671) (Classiques Garnier, 2012, 196 p., 26 €).
- .. LES PHRASES SANS TEXTE., de Dominique Maringueneau (Armand Colin, « U », 2012, 184 p., 24,80 €).